

LE PEUPLE BRETON

3f

Mensuel

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

AVORTER
EN BRETAGNE :
DES RÉACTIONS...

N° 173
AVRIL 1978



Les scandales de la MAREE NOIRE

UDB : LES RÉSULTATS ÉLECTORAUX

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

Faites
confiance à...



EUROMARCHÉ

une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)

IMPRIMERIE

8-10, route de Quimper

BREST

LE GRAND

Tél. 02.03.89

iy laouénan

32, rue Saint-Exupéry, BREST, Tél. 45.17.52

**PATHÉ-MARCONI
GRUNDIG
PHILIPS**

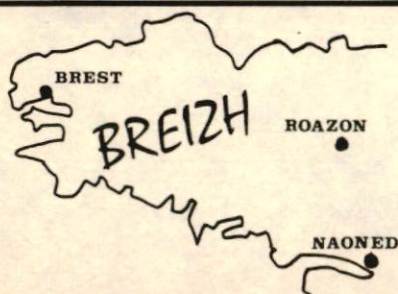
HÔTEL DE L'ARRIVÉE ★★ NN

BAR-BRASSERIE

Salon - Chambres avec Télévision

52, Boulevard de la République

35400 ST-MALO - Tél. (99) 56.30.78



BRETON

Apprendre, réapprendre le breton.

C'est aussi travailler
pour ton Pays !

**Breizhad eus beb lec'h,
Desk yez da Vro !**

**ker
blues**
DISQUES
import direct
**pop rock
folk jazz**

la seule maison de disques
tenue par des musiciens

4 rue du télégraphe brest
tél.(98) 44 20 95

Bacchus

10, rue Charles-Berthelot
BREST

Bières, vins et alcools à emporter

CAFE DES MOUETTES
GUINNESS A LA PRESSION

PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

« LE PEUPLE BRETON »
Mensuel

Boîte Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS

Ordinaire : 30 F

De soutien : à partir de 50 F

Etranger : 40 F

Etranger (par avion) : 55 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse
nous demandons à nos abonnés de
nous écrire en joignant ou en
recopiant leur dernière bande d'expé-
dition du journal et en joignant 2,00 F
en timbres pour frais. Merci d'avance.

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

LE VENT DU PROFIT...

Dans l'échouage de l'Amoco-Cadiz, le vent du profit a joué un rôle aussi important au moins que celui qui soufflait du nord-ouest. Marée noire, plan Polmar, autosatisfaction des autorités, visites des huiles ministérielles (en hélicoptère et de haut) : « toutes les mesures seront prises pour éviter que de tels accidents se reproduisent »... Comme en 1967, comme en 1975, comme en 1976, comme d'habitude. Après le plan Polmar, le plan Bellemare : « Il y a sûrement quelque chose à faire pour les Bretons ». Surenchère d'Antenne 2 : « Sauvons la Bretagne ». Et quoi encore ! Ne vous laissez pas avoir ni endormir par ces charlatans qui se font de la publicité sur la Bretagne meurtrie. Si vous voulez vraiment faire quelque chose pour la Bretagne, c'est le travail quotidien et militant qu'il faut encourager et renforcer sans cesse.

12° LISTE :

Pierre R., Massy-Vilaine (91).	20,00 F
J.J. Malo, Châteaubriant. . .	20,00 F
Daniel B., Le Faouet.	20,00 F
Padrig Hervé, Grenoble (38).	70,00 F
Nicole G., Paris (13).	40,00 F
Bernard L.B., Ploneour-Lanvern.	20,00 F
Jean-Claude, Landerneau. . .	20,00 F
Loeiz A., Pleherel.	20,00 F
Louis R., Nantes.	25,00 F
Mme Goiran-Gourvéneq, Toulouse.	30,00 F
Charles L., avec mes vœux pour la bonne cause, Nan- tes.	20,00 F
Roland B., Meriadec.	30,00 F
Viviane T., l'Aber-Ildut. . . .	20,00 F
Robert R., Roquette/s/Siagne (06). . .	20,00 F
Jo D., Plœmeur.	20,00 F
Alain G., Quimper.	20,00 F
Denis C., Clohars-Carnoët. .	70,00 F
Didier S., Thoiry (78).	20,00 F
Yves D., Villepreux (78). . .	20,00 F
Georges Morice, Marseille. .	20,00 F
Jacques H., Quimper.	30,00 F

Jean-Louis N., Paris.	20,00 F
Maurice C., Guingamp.	20,00 F
Raymond C., Saint-Gildas-des-Bois. . . .	10,00 F
Jean-Yves Bianvet, Saint-Grégoire.	20,00 F
Mikael Briand, Ploumanac'h.	30,00 F
Claire C., Maurepas (78). . .	20,00 F
Albert B., Saint-Quay-Portrieux. . . .	70,00 F
Pascal Kernéis, Carhaix. . . .	20,00 F
Roland Perrotin, St-Nazaire.	20,00 F
André L.C., Colpo.	10,00 F
Anne L., Paris.	20,00 F
Patrick Cadiou, Paris.	70,00 F
Alain D., Montmorency (95).	20,00 F
P.M., Saint-Malo.	20,00 F
Claude M., La Roche-sur-Yon (83). . . .	10,00 F
Philippe S., La Baule.	20,00 F
André M., Guilers.	20,00 F
Jean-Yves O., Pleumeleuc. .	20,00 F
J.-Noël Le Gullanff, Jersey. .	10,00 F
Henri Conan, Paris.	20,00 F
Bernard M., Bonson (06). . .	20,00 F
Isidore C., Saint-Yvi.	70,00 F
Joël B., Squiffiec.	70,00 F
Michel P., Leuhan.	20,00 F
Marcel D., Brest.	10,00 F
Laurent Menou, Douarnenez.	5,00 F
Gabriel Jain, Quemeneven. .	5,00 F
Jean-Paul K., Douarnenez. .	20,00 F
Marie-José L., Fréjus (83). .	20,00 F
Xavier P., Rennes.	20,00 F
Jean-C. P., Nantes.	30,00 F
Dominique P., Rouen.	20,00 F
Daniel L.S., Tregunc.	20,00 F
Alain D., La Forêt-Fouesnant.	10,00 F
Jean-Yves L.F., Barentin (76).	20,00 F
Louis B., Rospez.	20,00 F
Denis L., Fougères.	30,00 F
J. Benoit, Larmor-Plage. . .	20,00 F
Francis L.R., Antony (92). .	20,00 F
Annie B., Quimper.	20,00 F
Joël L.C., Saulieu (21). . . .	20,00 F
Michel M., Liffre.	20,00 F
Bernard P.C., Brest.	10,00 F
Militants de Guingamp. . . .	6,00 F
Anonymes, St-Marc, Brest. .	9,00 F
Anonyme, Crozon.	8,50 F
Anonyme, Concarneau. . . .	4,50 F
M. Jacq, Plouigneau.	13,20 F
Anonyme, Morlaix.	2,00 F
Laurent Guillaumie, Treleven.	20,00 F
Fanch L.G., Servel.	23,10 F
Françoise L.M., Brest. . . .	45,00 F
Michel L., Lonjumeau (91). .	45,00 F
Michel L.R., Malausac. . . .	20,00 F
Jean-Yves G., Châlons/s/ Marne (51). . .	20,00 F
Bernard Le Guyader, Drancy (93).	20,00 F
J.C., Concarneau.	10,00 F
Joseph L.T., Moëlan/s/Mer.	30,00 F
Bernard L.F., Algérie. . . .	45,00 F
Anonyme, Quintin.	40,00 F
Jean-Pierre P., Dol.	20,00 F
Joseph P., Bois-Colombes (92).	70,00 F
Jean-Claude C., Plœuc. . . .	20,00 F
Jean-Pierre B., Paris. . . .	20,00 F
Noëlla D., Tregunc.	20,00 F
Jean R., Ile de Bréhat. . . .	20,00 F

Total de la 12° liste. 2096,30 F
Report des listes précéd. . . 27866,75 F

TOTAL.. 29963,05 F

SOMMAIRE

ENQUÊTE

LES SCANDALES
DE LA MARÉE NOIRE. 4

POLITIQUE

LES LÉGISLATIVES
EN BRETAGNE. 8
LES RÉSULTATS DE L'UDB. . 11
UN MAIRE À L'UDB. 15

SOCIAL

DIFFICILE REPRISE
AUX KAOLINS DE BERRIEN. . 13
UN G.F.A. POUR SAUVER
LE MARAIS DE GUÉRANDE... 26

SOCIÉTÉ

A PROPOS D'UN ARTICLE
SUR L'AVORTEMENT. 27

RUBRIQUES

LE PROBLÈME BRETON
DE BREST À NANTES. 16
FESTOU-NOS. 23
P.B. SERVICE. 21

INTERNATIONAL

LE TRAVAIL
DES ENFANTS EN
AFRIQUE DU SUD. 18
AMNESTY INTERNATIONAL
EN BRETAGNE. 20

CULTURE

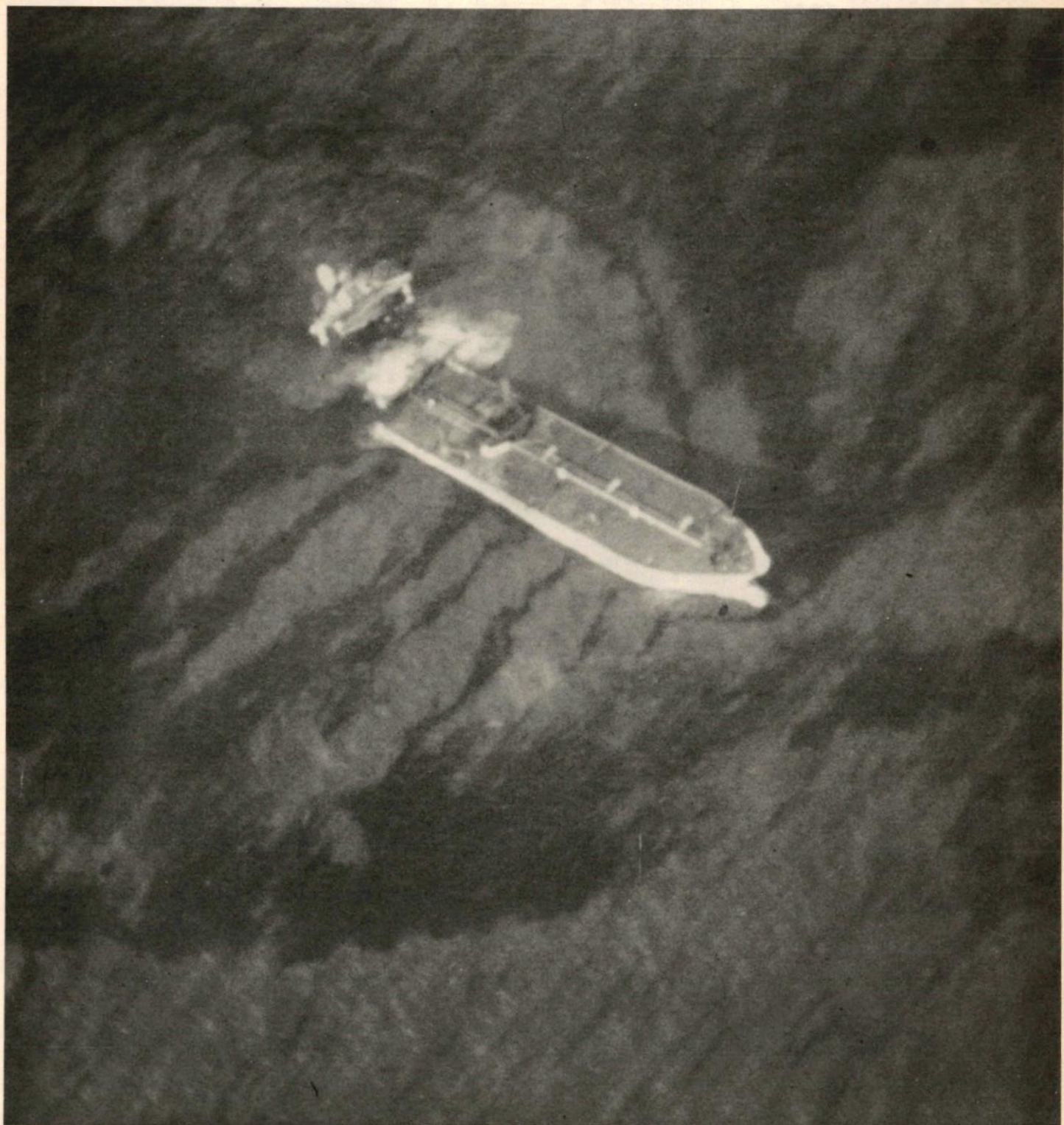
NOBLESSE DE LA
BOMBARDE. 22
LANGUE BRETONNE. 24
HISTOIRE. 25

COURRIER DES LECTEURS . . . 29

ÉDITORIAL 32

Composition mécanique - Lorient
Impr. de l'Iroise - Le Relecq-Kerhuon
Publication inscrite à la C.P.A.P. n° 41 387
Tirage : 10 000 ex. - Dépôt légal : 2° trim.
Directeur de la publication : R. Leprohon

Les scandales de LA MAREE NOIRE



La plus grande catastrophe écologique du monde : voilà le cadeau du pouvoir français et du capitalisme réunis au peuple breton. On a beaucoup écrit sur le scandale de l'« Amoco Cadiz », sur l'imprévoyance des pouvoirs publics. On a moins insisté sur le formidable bourrage de crâne de la propagande gouvernementale, mobilisant tous les médias de façon éhontée pour faire croire l'inverse de la réalité. On a moins insisté sur le rôle de l'UDB dans la lutte des Bretons contre le cauchemar et ses responsables. Les « choses vues » qui suivent n'ont d'autre prétention que de rétablir un peu la vérité en cette affaire.

L'UDB fut rapidement avertie de la catastrophe : un membre du Bureau politique veillait lorsqu'à 3 heures du matin, une radio annonça la catastrophe. Quand à notre camarade René L'hostis, c'est en sortant de son domicile pour aller au travail qu'il découvrit l'épave du pétrolier sur les récifs, en face de chez lui !

C'est sans doute pour ces raisons que dès le vendredi après-midi des dizaines de militants UDB des fédérations de Brest et du Finistère-Nord participaient à la première manifestation de protestation contre l'incurie du gouvernement. Drapeaux bretons et banderoles furent remarqués par les journalistes étrangers et systématiquement censurés par les télévisions françaises : le bourrage de crâne commençait...

Le gouvernement français et son homme-à-tout-faire, Bécam, ont confisqué les ondes et les écrans pour nous répéter : nous avons tout de suite déclenché le plan « Polmar ». L'UDB n'a jamais nié cela. Mais nous disons, les faits nous donnant hélas raison : le plan « Polmar », c'est du bidon ! La preuve ? On nous a dit qu'on ne pouvait pomper le fuel parce que la mer était grosse, on nous a dit que les pétroliers de secours ne pouvaient approcher, car le site du naufrage était très rocheux ! En d'autres termes, le plan « Polmar » aurait été efficace... par beau temps, sur une côte rectiligne et sableuse. Oui, mais dans ces conditions, il n'y aurait pas eu de naufrage ! Le plan « Polmar » c'est donc totalement du bluff ! C.Q.F.D.

Le 8 Février 1977, Giscard disait à Vannes : « 1977 sera une année décisive pour l'avenir du littoral » et encore : « C'est à juste titre que les Français, au premier rang desquels les Bretons, n'acceptent pas la dégradation de la mer par la pollution. Le Gouvernement est résolu à porter remède à ce mal aux causes multiples... L'on se souvient des marées noires qui, à plusieurs reprises, ont souillé nos plages... Ces événements sont une sorte de déshonneur à notre civilisation : aussi, tout doit-il être mis en œuvre pour y mettre un terme ». Tout a-t-il été fait ? Qui ment ? L'UDB ou Giscard ?

Le même jour, Giscard disait : « Dès cette année, nos côtes et nos eaux territoriales seront mises sous surveillance aérienne accrue. La sécurité de la navigation s'en trouvera renforcée ». Or, l'« Amoco Cadiz » a dérivé des heures avec son remorqueur sans surveillance aérienne. Qui ment ? L'UDB ou Giscard ?



20 heures après l'échouage, les militants de l'UDB sont nombreux à Portsall. Ils distribuent un tract (dont on lira le texte page suivante) et des numéros du Peuple Breton datant de l'accident du Torrey-Canyon et dénonçant le plan Polmar !

Le même jour, Giscard disait : « Le nombre des balises, radars et autres dispositifs de contrôle sera augmenté pour... apporter aux bateaux une aide supplémentaire dans leur navigation. Une station radar sera installée à Ouessant en particulier ». Rien n'a été fait depuis plus d'un an, et la semaine précédant la catastrophe, notre candidat aux législatives, René L'hostis, rappelait ces promesses verbales et exigeait qu'elles soient tenues. Qui ment ? L'UDB ou Giscard ?

L'UDB a demandé la destitution des responsables de l'incurie : les préfets maritime (Plan Polmar-mer) et civil (Plan Polmar-terre). Cela a choqué quelques esprits bien-pensants... même à gauche, au P.S. notamment (tiens ! en cas de victoire de la gauche, on devait bien supprimer les préfets, non ?). Pourtant ce n'est pas nous qui avons désigné le responsable... de la nullité. C'est Giscard qui, à Vannes, le 8 Février 1977, disait que sa première décision confiait « à une autorité unique, le Préfet maritime, la responsabilité de déclencher et de conduire en mer les opérations nécessaires ». Conduire les opérations : on a bien lu ! En fait à l'Etat-major préfectoral on a pompé plus d'air que de fuel !

Il est vrai qu'il faisait mauvais en mer et ça, la Marine militaire ne l'avait pas prévu. Pourvu qu'en cas de guerre, nous ne soyons pas attaqués un jour de mauvais temps : car il faut savoir que la « Royale » de M. le Préfet maritime n'est

opérationnelle que par beau temps ou sur le lac Léman...

Le roi de l'hypocrisie en cette affaire a sûrement été le nouveau député de Brest et Gouesnou : le néo-giscardien Bérest. Il ne voulait pas que la catastrophe soit politiquement exploitée à 48 heures du scrutin. C'est pour cela qu'il a été le seul à imprimer et à faire distribuer un tract politique sur ce thème avant le vote !

Les élus de gauche de Brest, avec à leur tête notre camarade Daumer, adjoint au maire chargé de l'environnement, ont fait à Raymond Barre l'accueil qui s'imposait à la mairie de Landéda.

Mais il faut savoir qu'ils ont eu du mal à pénétrer dans la salle de la mairie, malgré les écharpes tricolores des élus communistes : la police le leur interdisait. Il est vrai qu'à l'intérieur se trouvait déjà Bérest, simple citoyen sans aucun mandat mais... candidat giscardien aux élections du lendemain. Comme le disent les radios : la gauche cherche à exploiter la catastrophe.

Et comme le dit Bécam :

« je suis chargé d'informer les élus locaux ». C'est pourquoi notre camarade Leprohon, conseiller régional de Brest, a été totalement tenu à l'écart. Pour Bécam comme pour Barre, il y a de bons et de mauvais élus. Pourquoi ne pas annuler les élections lorsque la gauche gagne ? Ce serait plus franc.

Il y a quelques années Chirac, interrogé à Brest sur une action de l'UDB, répondait avec mépris : « L'UDB, qu'est-ce que c'est ? ». Cette fois-ci, Barre savait... et ne s'est pas privé, dans son discours de Dinan, d'attaquer « le Parti communiste français et l'Union démocratique bretonne ». Il y a du progrès !



Le dialogue Yann Daumer / Raymond Barre vu par Nono

Les militants de l'UDB de la zone touchée ont distribué à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires le tract dont on trouvera le texte ci-joint. René L'hostis a fait applaudir par les manifestants de Portsall la demande de destitution des préfets. Notre Parti a aussi aidé les militants de la protection de la nature à mettre en place des pancartes (bilingues) pour protéger les dunes de l'invasion automobile des curieux. Le Parti a édité une affiche nationale pour que s'exprime l'unité du peuple breton, dans toute la Bretagne. Il a été de toutes les manifestations.

Constamment sur la brèche, nos militants ont cependant eu bien du mal à se faire entendre des médias parisiens : nous ne rentrions pas dans leurs catégories mentales ! Et Daumer devenait un

adjoint au maire... communiste et nos camarades sur le terrain devenaient des... écologistes locaux !

Vendredi matin, un élu UDB se présente à la gendarmerie de Ploudalmézeau, sonne... et demande le P.C. local des secours du plan « Polmar ». Le gendarme, gêné, lui répond que, sur place, il n'y a rien : c'est à Brest que ça se passe. Néanmoins, notre camarade a le temps d'entendre à la radio de la police les instructions pour la manifestation de marins-pêcheurs prévue le soir : l'ordre d'abord, n'est-ce pas ?

Quand les Bretons ont appris que l'ineffable Bécam avait été chargé de coordonner les secours, un éclat de rire est venu éclairer leur colère. Le bonhomme est en effet célèbre pour avoir enfoui près de Quimper le mazout du « Boelhen » et avoir ainsi pollué le sous-sol et les nappes phréatiques des environs. Un expert à la mesure des capacités gouver-

nementales !

C'est sans doute par compétence qu'interrogé sur la solution qui aurait consisté dès les premières heures à mettre le feu à la cargaison, Bécam répondit par la négative, ajoutant : « Nous avons interrogé de nombreux experts européens... sauf, a-t-il oublié de préciser, M. Arnaiz, spécialiste espagnol de ces catastrophes qui, venu sur place le 23 Mars, estimait que cette solution aurait du s'imposer, comme à La Corogne en Galice récemment. Oui, mais M. Arnaiz n'est qu'un spécialiste, tandis que Bécam est un « responsable gouvernemental ». Nuance !

L'UDB est vraiment injuste avec ces pauvres préfets français. Comme les différents journalistes s'efforcent de nous en persuader, ce n'est pourtant pas de leur faute ce qui vient d'arriver : ils n'auraient pas le pouvoir d'intervenir et le Préfet maritime a été prévenu trop tard par le méchant commandant de l'« Amoco Cadiz » ! Si on avait été prévenu plus



Le Peuple Breton / JLF

Le tract distribué par les militants de l'UDB, vingt heures après la catastrophe...

Pour la 4^e fois notre pays, la Bretagne, est frappée par la marée noire. Souvenez-vous du « TORREY-CANYON » en 1967, de l'« OLYMPIC BRAVERY » en 1976, du « BOEHLEN » en 1977 ! On ne pourra pas dire qu'on n'était pas prévenu !

Malgré cela l'« AMOCO CADIZ », plein de fuel, a été laissé en difficulté dès hier midi en plein large sans qu'aucune mesure ne soit prise par une Marine, même pas avertie !

Résultat : une catastrophe nationale.

Le fuel léger qui s'échappe va tuer : la pêche sur des dizaines de kilomètres, l'ostréiculture au fond des abers, toutes les ressources des goémonniers, toute la saison touristique sans parler du drame écologique irréparable subi par la nature de notre pays !

C'est une fois de plus la Bretagne qui est touchée. Le peuple breton subit tous les inconvénients du trafic qui croise au large de ses côtes. Mais son économie n'en reçoit pratiquement aucun avantage.

Face à cela que fait le pouvoir français ?

Au moment de la catastrophe : rien. Après la catastrophe : il sort son dérisoire plan « POLMAR » dont l'inutilité éclate aux yeux de tous les Bretons. Préfet maritime et préfet civil révèlent ce qu'ils sont : des incapables sans moyens.

La droite bretonne, avec démagogie, va parler de fatalité et de vagues responsabilités. Mais à l'U.D.B. au nom du peuple breton dénonce les vrais responsables de cette catastrophe et pose publiquement les questions suivantes :

- POURQUOI N'EST-ON PAS INTERVENU DÈS LE DÉBUT DES ENNUIS DU PÉTROLIER ?
- POURQUOI CE NAVIRE SOUS PAVILLON DE COMPLAISANCE SE TROUVAIT-IL SI PRÈS DE LA CÔTE ?
- QUI LE COMMANDAIT ? QUELLE EST L'EXPÉRIENCE DE L'ÉQUIPAGE ? DEPUIS COMBIEN DE TEMPS CE

NAVIRE POURRI N'AVAIT-IL PAS ÉTÉ REVISÉ ?

- POURQUOI L'ÉTAT, AVERTI PAR 3 CATASTROPHES PRÉCÉDENTES N'A-T-IL PRÉVU QUE LES MOYENS DÉRISOIRES DU PLAN « POLMAR » ?

De l'Etat français centralisé, qui n'a même pas un ministère de la mer, l'Union Démocratique Bretonne, forte de la colère du peuple breton, exige :

- LA DESTITUTION DES PRÉFETS MARITIME ET CIVIL : ASSEZ DE LEUR INCAPACITÉ SATISFAITE !
- LA DÉCLARATION EN ZONE SINISTRÉE DE TOUTE L'ÉTENDUE DE LA CATASTROPHE TOUTES LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DEVONT ÊTRE INDEMNISÉES.
- LA SUSPENSION DE TOUS LES VERSEMENTS D'IMPÔTS LOCAUX ET NATIONAUX.



Le Lundi de Pâques, 20.000 personnes à Brest.

tôt... A cela l'UDB répond :

1. On n'aurait, à la Préfecture maritime, rien pu faire : sur 3 gros remorqueurs, un était à Terre-Neuve, l'autre à Belle-Ile et le troisième indisponible !

2. Le préfet avait la possibilité juridique d'intervenir. Le décret n° 75.553 du 26 Juin 1975 de la Convention de Bruxelles dit : « Les parties de la présente convention peuvent prendre en haute mer les mesures nécessaires pour prévenir, atténuer ou diminuer les dangers graves et imminents que présente pour leurs côtes ou intérêts connexes, une pollution ou une menace de pollution des eaux de mer par les hydrocarbures ».

3. Le préfet avait le devoir d'intervenir : depuis le Conseil des ministres du 1^{er} Mars 1978, le Préfet maritime était responsable de la police dans les 200 milles ! C'est-à-dire depuis 16 jours ! Il est vrai que Giscard avait peut-être oublié de le rappeler à Coulondres, Préfet maritime, en lui remettant, la veille de la catastrophe, les insignes de grand officier de la Légion d'honneur aux Invalides !

4. Si un navire de 250.000 tonnes peut se balader pendant des heures dans les eaux territoriales, à proximité de la base nucléaire de l'Île Longue sans que la marine de guerre n'intervienne, cela en dit long sur les capacités de défense « nationale ». Mais, sans doute, on va nous expliquer que le Préfet maritime n'est pas, non plus, responsable de ça ! Au fait l'est-il de l'Arbre de Noël des enfants de marins ?

Enquête de l'équipe-presse du P.B.

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47



Protéger au moins les dunes ? Ce n'est pas toujours facile ...

D'AUTRES LE DISENT

Le Télégramme

23 - 03 - 1978

« A Portsall, la mer est couleur de chocolat » disait, hier matin, un gentil radio-reporter parisien. De chocolat, tu parles ! De m..., oui !

Il n'y a pas que la mer. Les rochers, les grèves, les plages, les criques, les anses, les rias, les abers, tout est dans la m..., la m... de l'Am... Cadiz partout répandue, de Porspoder à Trébeurden. Goémon, poissons, crustacés, coquillages, oiseaux, rien de ce qui vit dans l'eau ou au bord de l'eau n'échappe à la souillure mortelle.

Depuis vendredi, nos journalistes, appareil photo pendu au cou, stylo et carnet en mains, vont et viennent sur les lieux du désastre. Bavardent avec les goémoniers, les marins-pêcheurs, les ostréiculteurs, les hôteliers, les élus, les hommes, les femmes du littoral. Entendant des aurores au crépuscule la même antienne dévidée sur le ton de la colère et de la lassitude. « On est ruiné ! »

On les indemniser, c'est promis. On les indemniser pour les dommages dument constatés. Mais l'indemnisation promise s'étendra-t-elle à l'ostréiculture si les huîtres bretonnes, même celles qui auront échappé à la pollution, ne se vendent plus ? Couvrira-t-elle les traites de ce pêcheur de l'Aber-Wrach qui vient d'emprunter 500.000 F

pour acheter un beau bateau ? Le manque à gagner des hôteliers, des restaurateurs, des crêpiers, des loueurs, des propriétaires de campings dont la clientèle risque de fuir vers des rivages préservés ?

Immense est leur peine, pesante leur lassitude. A la mesure du désastre qui les frappe. Les huîtres plates reprenaient vigueur, la saison touristique s'annonçait prometteuse... Ils ne croient pas aux paroles creuses des représentants de l'Etat, plus prompts à barrer les accès de Portsall aux curieux — c'est tellement facile — qu'à canaliser l'élan des bonnes volontés. Qu'à regarder le problème en face, avec réalisme, comme les y invite, avec bon sens, générosité et un cœur gros comme ça, la population locale, celle des champs, celle de la mer, celle des villes solidaires devant le malheur. Prêts à se mobiliser derrière les tonnes à lisier comme les Galiciens de Vigo il y a deux ans.

« M..., enfin ! » m'a dit ce vieil homme en bleu de chauffe qui poussait sa brouette sur la dune de Portsall ; « Ils ont eu onze ans pour faire quelque chose, et ils n'ont rien fait ».

Oui, m... enfin !

Albert COQUIL

UNE PROGRESSION CONTINUE... ... MAIS DES VERROUS SOLIDES

La progression et l'échec de la gauche, au plan français, les 12 et 19 mars derniers, ont été et sont beaucoup analysés. Par contre, faute d'une presse quotidienne et hebdomadaire au service de l'ensemble des Bretons, nombre de nos concitoyens ignorent quelle a été l'évolution politique de la Bretagne. « Ils ne sont bons qu'à élire des députés de droite » se lamentent des militants de gauche déçus. On sait pourtant que le scrutin majoritaire à 2 tours masque les réalités politiques profondes. Qu'on en juge par le tableau ci-dessous, qui compare les scrutin suivants :

	1962	1967	1968	1973	1978
Divers droite	7,3	4,2	0,4	3,9	4,9
U.N.R., R.P.R.	37,4	41,4	48,9	45,3	26,5
Centre, U.D.F.	28,5	23,2	19,4	13,3	22,7
Gauche	26,8	31,2	30,5	37,3	42,9

I) LE 1^{er} TOUR :

UNE GAUCHE EN PROGRES

1973 avait vu l'affaiblissement du centrisme d'opposition. Rallié à la Droite et revigoré par Giscard, celui-ci retrouve un second souffle et gagne 9,4 %, surtout aux dépens du « gaullisme » (R.P.R., ex U.N.R. et U.D.R.). Globalement, la droite continue à perdre du terrain comme le montrent les progrès réguliers de la gauche : + 6,8 % entre 1968 et 73 (mais 6,1 % entre 1967, élection plus normale, et 1973) et 5,6 % entre 1973 et 1978, malgré la multiplication des candidats et des voix « gauchistes » et écologistes. Globalement, la gauche continue donc une progression linéaire. L'écart avec la moyenne française n'est pas facile à apprécier, en raison des calculs bizarres du ministère de l'intérieur. On peut toutefois établir la comparaison suivante :

gauche globale (dont gauchistes)

	1973	1978
France	45,30 %	48,6 %
Bretagne	37,50 %	44,9 %
Ecart B/F	8,80 %	3,7 %

L'écart Bretagne-France a donc diminué de moitié en 5 ans. La prise de conscience sociale de la Bretagne, malgré le poids des personnes âgées dans le vote, se poursuit donc normalement. Près de 45 % des Bretons ont donc émis, le 12 mars, un vote de protestation de gauche. On voit donc qu'au scrutin proportionnel, il y aurait eu 15 députés de gauche en Bretagne sur 33 ! Et non pas 8 sur 33 comme l'a donné le mode de scrutin actuel au second tour.

II) LES FORCES POLITIQUES

La Droite et le Centre se sont amalgamés pour former l'U.D.F., qui va de

la droite classique (Bonnet) aux ex « chrétiens sociaux ». L'U.D.R. est devenu le R.P.R., en durcissant son image conservatoire en se modelant sur son leader politique Chirac - avec le slogan « restaurer l'autorité de l'Etat », dans l'état le plus centralisé de l'Europe occidentale ». De ce fait, la droite libérale giscardienne (22,7 %), à laquelle s'ajoute 4,5 % de « divers droite » de type « soutien au président », équilibrent le R.P.R. (26,7 %). Ce dernier enregistre même quelques échecs cuisants, spécialement en Bretagne occidentale (Brest, Lannion, Guingamp, St-Brieuc, Dinan).

A l'inverse, des sortants « centristes » ont été dépassés par de « jeunes loups » R.P.R. Tout se passe comme si les électeurs préféraient parfois changer d'homme et de style que de politique.

A gauche, le P.S. poursuit sa percée électorale commencée en 1967. Il progresse de 6,7 % par rapport à 1973 : 25,1 % contre 18,4 % et dépasse donc en Bretagne sa moyenne française (22,6 %). Ses progrès sont surtout marqués où la gauche était faible auparavant. En 1973, le P.S. devançait le P.C. dans 23 circonscriptions de Bretagne sur 33, en 1978 dans 28 circonscriptions. Cette évolution n'a pas la même envergure en zone rurale ou de villes moyennes de Bretagne occidentale (Saint-Brieuc, Guingamp, Hennebont, Châteaulin, Douarnenez), où le P.C. devance 5 fois le P.S. Globalement, le P.C.F. progresse légèrement en Bretagne (14,7 % au lieu de 14,2 %) contrairement à la moyenne hexagonale, dans laquelle il perd 0,75 %.

La carte de l'évolution de la gauche par circonscription est évocatrice : seules 3 circonscriptions voient la gauche reculer légèrement : Morlaix, Lorient et Douarnenez. Les 2 premières sont des domaines d'implantation ancienne des socialistes (Tanguy-Prigent et Le Coutaller). La 3^e, en crise et vieillissement, est celle où le R.P.R. Guermeur a réussi à rallumer la guerre scolaire et à s'implanter comme « notable-assistant-social » (voir plus loin). Par ailleurs, la gauche progresse très légèrement dans ses anciens domaines de Saint-Brieuc et Saint-Nazaire, ainsi qu'à Pontivy. Par contre, elle progresse partout ailleurs, particulièrement en Bretagne orientale, où elle était très faible depuis longtemps (Fougères, Vitry, Châteaubriant, Ancenis, Paimbœuf et Guérande), ainsi qu'à l'Ouest, dans le Haut-Léon.

Pour résumer cette évolution, on peut

noter que les bastions de gauche en Bretagne, peu nombreux, s'affaiblissent légèrement, ou progressent très peu. Par contre, une partie du domaine réservé de la droite bouge. Ancenis et Paimbœuf mettent leurs notables en ballottage. De Fougères à Clisson, le socialisme devient la 1^{re} force d'opposition, situation réservée jusque là à des centristes de diverses obédiences.

La Bretagne médiane, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, évolue moins mais la gauche progresse tout de même partout, en particulier à Vannes et Hennebont au Sud, à Lannion au Nord. L'évolution est moins sensible dans le Centre Bretagne, où le vieillissement de la population et la diminution de la population active ralentissent l'expression du mécontentement. Que 30 circonscriptions sur 33, malgré le découpage électoral, aient évolué vers la gauche dès le 1^{er} tour, doit être expliqué, de même que la faible progression en voix du second tour.

III) UNE PROGRESSION BIEN CONTENUE

1) le plein dès le 1^{er} tour

Une partie de la progression de la gauche s'explique aisément : un tiers

En dehors même du découpage électoral, les difficultés d'accès (c'est le moins qu'on puisse dire) aux moyens d'information de masse offerts aux autres partis divisent probablement par deux, à peu près, les résultats potentiels d'un parti comme l'U.D.B. : la présence de notre parti aux élections partielles de Guérande en 1974 (propagande hexagonale moins soutenue) permet cette évaluation. Et notre absence ne se limite pas aux périodes de campagne officielle...

Ces circonstances très défavorables n'empêchent pas les voix recueillies par l'U.D.B. dans les cinq circonscriptions où elle était présente aussi en 1973 de progresser plus vite (+ 23,5 %) que le nombre des électeurs inscrits (+ 20,8 %).

C'est très loin du progrès de l'U.D.B. sur le terrain, mais après tout, il vaut mieux voir ses progrès sous-évalués par un système injuste que de les savoir artificiellement gonflés. La vérité aura bientôt d'autres occasions d'être mise en lumière.

environ de l'électorat « réformateur » de 1973 — tendance entrée depuis dans la majorité giscardienne — a choisi la gauche depuis 1974, 1976 ou 1977, au gré des présidentielles, des cantonales et des municipales. Cet électorat récent a surtout choisi le P.S., en particulier en période de calme politique. Dès le 1^{er} tour, la gauche a donc bénéficié de cet apport, mais n'avait plus à espérer de ralliements pour le second tour, le centrisme d'opposition ayant disparu en Bretagne. Au second tour, hormis à Nantes II, où des électeurs de formations marginales ont soutenu le maire de Nantes, la gauche ne l'a emporté que

gences marquées entre les partis de l'Union de la gauche, n'étaient pas des voix qui s'ajoutaient. Appelés à voter « contre un parti qui vire à droite » d'une part « contre un parti autoritaire et stalinien » de l'autre, les électeurs de gauche ont eu le plus grand mal à admettre, au second tour, que l'adversaire décrié et critiqué était désormais l'allié privilégié. La « discipline républicaine », qui devait permettre à chaque parti de récolter, malgré la désunion, la moisson parlementaire normale, a mal joué, notamment au niveau des électeurs gagnés depuis peu au vote à gauche. Perdu en 1968 par un mauvais report communiste

lui aurait apporté des abstentionnistes au second tour, la gauche s'est aussi heurtée à la résistance d'une droite bien implantée et bien organisée.

3) Des notables bien assis

On sait que la droite possède en Bretagne des notables bien enracinés. Dans le scrutin d'arrondissement, l'électeur préfère une bonne assistance sociale à un travail parlementaire efficace (1). Le notable est celui qui, par services individuels et interventions auprès des ministères, sait se créer une clientèle, par delà les clivages politiques. Face à une poussée modérée de la gauche, pratiquement tous les notables ont tenu bon : les ministres, par leur situation, bénéficient d'un avantage difficile à compenser, sauf dans les très grandes villes, où leur action est moins sensible. De Bennetot est tombé (3^e au 1^{er} tour) à Brest comme naguère Messmer à Lorient. D'autres notables tiennent surtout grâce aux zones rurales ou semi-urbaines étendues qui entourent la ville principale (Le Douarec à Rennes, Berest à Brest I). Le notable roi « tient » une région sans grande ville, ou en difficultés économiques, où l'assistance sociale rend des services appréciables : Cointat à Fougères, Guermeur à Douarnenez, Guichard à La Baule, Bécarn à Quimper, Méhaignerie à Vitré et surtout Hinault à Châteaulin (53 % au 1^{er} tour, 4^e mandat) « tiennent » bien leur circonscription. C'est lorsqu'un notable se retire (Vannes, Landerneau, Lannion) que la gauche progresse le plus. Dans les autres cas, elle butte vainement contre le clientélisme. Le scrutin d'arrondissement, c'est le cumul des mandats, le mandarinat à vie, c'est le triomphe des besoins individuels sur les idées politiques, des intérêts personnels sur les opinions. C'est un obstacle énorme à l'instauration d'une véritable démocratie.

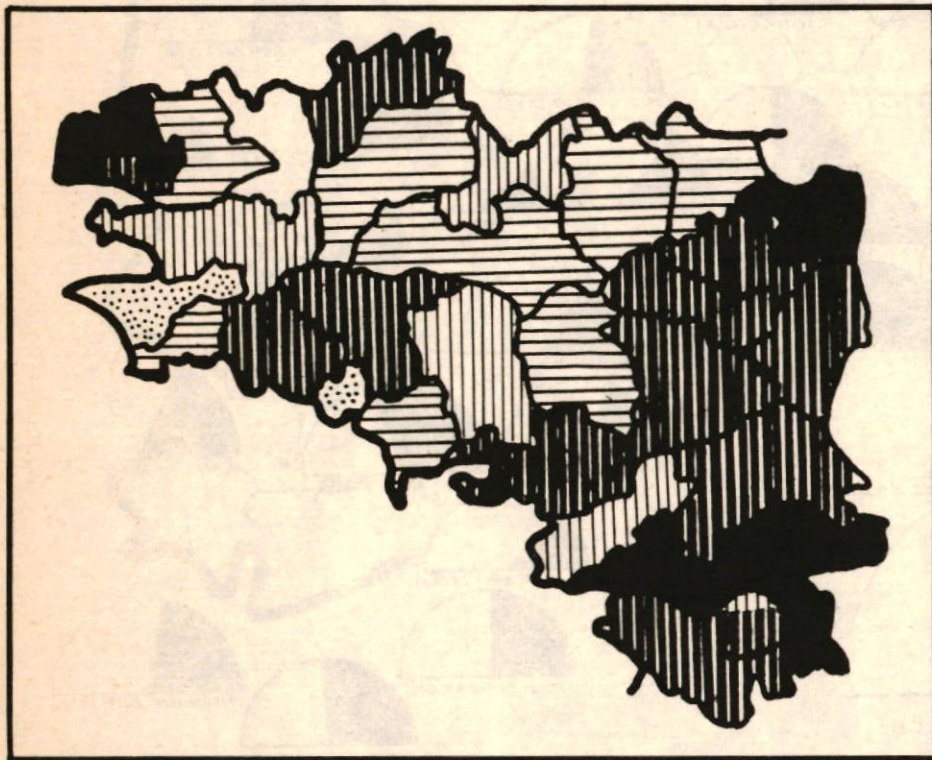
4) Une droite organisée

Les querelles de la droite ont toujours été plus personnelles qu'idéologiques. Aussi la peur de la gauche suffit-elle à les étouffer. Les équipes d'affichage du R.P.R. ont su, quand il le fallait, passer au service du giscardien présent au second tour pour assurer sa victoire. Les 90 % d'électeurs du second tour, c'est la mobilisation rationnelle, préparée de longue date, de tout ce que la Bretagne compte d'assistés et d'apolitiques, de malades, d'impotents, de vieillards et de pêcheurs à la ligne, outre les manipulations de procurations constatées au 1^{er} tour : le grand parti de la peur entretenue qui, avant de retourner à sa vie difficile, vient dire non au changement. Plus de 2 000 électeurs supplémentaires à Saint-Brieuc, autant à Dinan et à Lourdéac, 2 500 à Guingamp. Ces « armées de réserve » du second tour demeurent une donnée non éclaircie de ce scrutin.

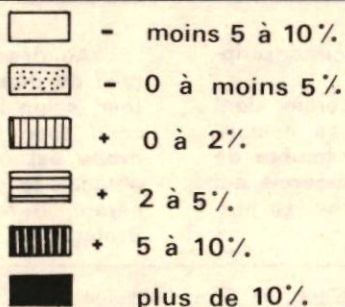
IV) DES VEROUS SOLIDES

1) Les notables au bras long

Le découpage en circonscription est le premier verrou qui empêche la victoire de la gauche en Bretagne. On a vu qu'il entraîne la personnalisation du vote et le clientélisme. Un député de la droite au pouvoir est mieux placé qu'un député de gauche pour répondre aux multiples demandes de services individuels de citoyens d'une Bretagne sans pouvoir. Le « bras long », les accointances ministérielles, les fonctions gouvernementales



Evolution de la gauche, par circonscription de 1973 à 1978



là où elle avait déjà la majorité au 1^{er} tour : à Quimperlé, à Lannion et Guingamp et Morlaix (où s'est reconstitué le « Trégor rouge », avec le seul député communiste breton), à Nantes III et St-Nazaire et Lorient enfin. Soient 8 députés de gauche au lieu de 6 en 1973. Selon cette analyse du « plein de voix » fait dès le 1^{er} tour, la gauche devait l'emporter aussi à Saint-Brieuc (environ 53 % au 1^{er} tour), mais l'échec briochin met en valeur la deuxième faiblesse de la gauche en Bretagne.

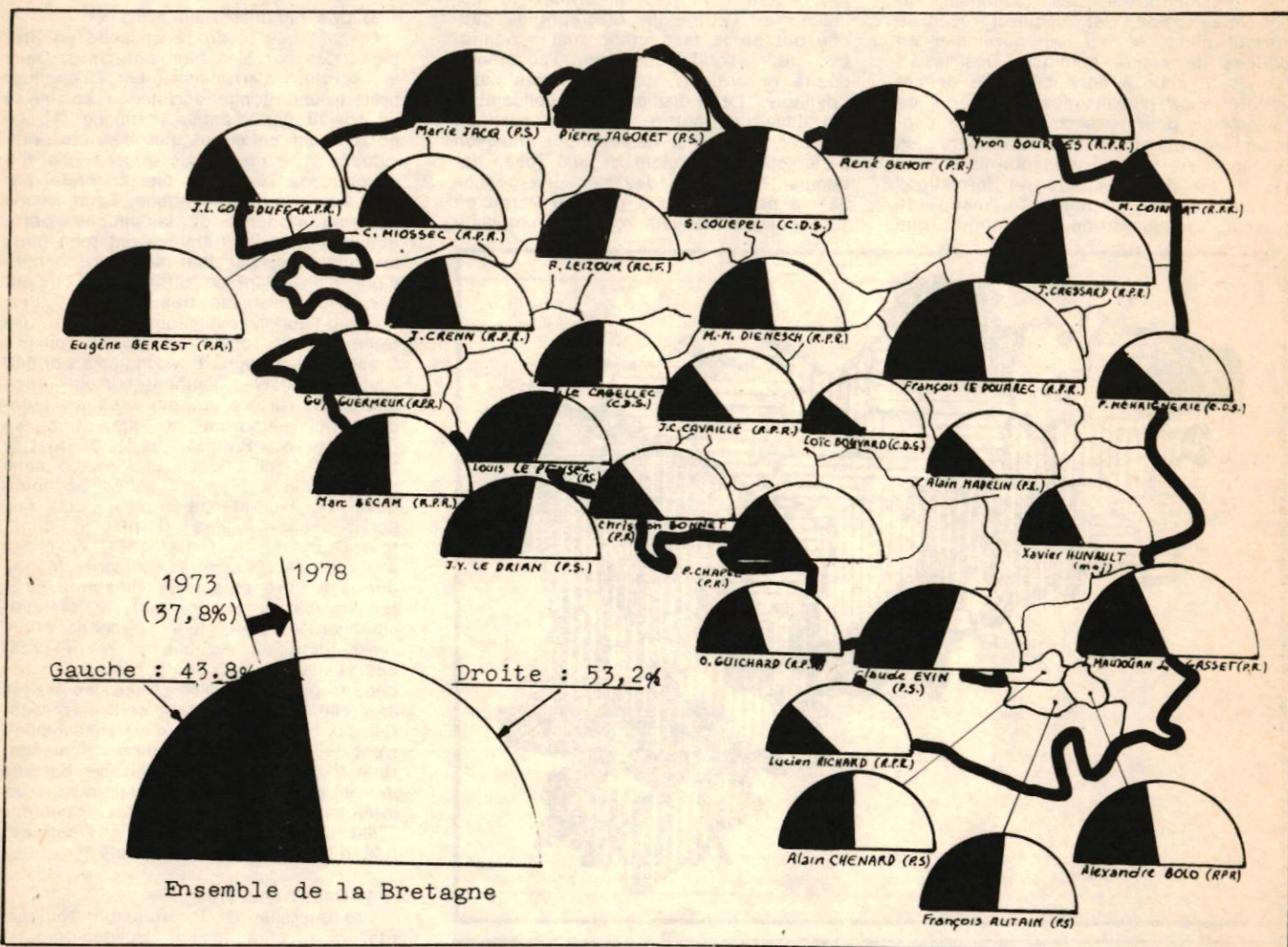
2) Gauche contre gauche :

Alors que les voix de gauche rassemblées en 1973, 1974, 1976 et 1977 étaient des voix d'union sur un programme commun de gouvernement, ce qui obligeait les partis à tenir un langage semblable, les suffrages rassemblés en 1978, après 6 mois de polémique et de diver-

sur le P.S.U. Le Foll, le siège de Saint-Brieuc a été reperdu en 1978 par un mauvais report socialiste sur le communiste Quemper, après 18 mois de violentes polémiques locales. A Lannion, Morlaix et Guingamp, par contre, la cohabitation municipale de la gauche, la gestion en commun des municipalités, le peu d'empressement à lancer la polémique ont permis des reports convenables qui ont préservé la victoire, 5 % de suffrages gagnés contre l'ex-partenaire politique permettent difficilement de faire voter massivement, au second tour, pour le candidat unique de la gauche. Les Etat-majors politiques portent là une lourde responsabilité.

Sans ballon d'oxygène pour le second tour autre que des reports écologistes et gauchistes très incertains — les maoïstes prônaient l'abstention ! — n'ayant pas su créer une dynamique qui

La Bretagne électorale



La carte ci-dessus représente les 33 circonscriptions bretonnes.

A chacune d'elle correspond un demi-cercle, dont la surface est sensiblement proportionnelle au nombre des électeurs qui y sont inscrits. La partie sombre de chaque demi-cercle occupe une part du demi-cercle qui correspond à la proportion des voix de gauche, au premier tour, dans la circonscription.

Au dessous de chaque demi-cercle a été porté le nom du député élu à l'issue du premier ou du second tour, selon les cas. Le mauvais report des voix au second tour fait qu'exceptionnellement, un député de droite est élu dans une circonscription où la gauche obtenait le plus de voix au premier tour. En règle générale, le report à gauche a été relativement bon en Bretagne.

donnent des possibilités qu'un député de l'opposition de gauche ne peut avoir. D'où l'ascendant d'un Bonnet, d'un Méhaignerie, d'un Bourges ou d'un Bécarn sur leurs circonscriptions. D'où aussi la fragilité d'un socialiste de valeur, tel Jean Josselin à Dinan, législateur de qualité mais incapable de rendre les multiples services auxquels Pleven avait habitué la circonscription. 1 500 votes de « français de l'étranger » curieusement inscrits à Dinan ont eu raison d'un militant qui avait pourtant rassemblé au 1^{er} tour beaucoup plus de voix que l'année de sa victoire.

2) Encore le mode de scrutin

Le mode de scrutin, qui entraîne un duel droite-gauche au second tour, tend à concentrer dès le 1^{er} tour les suffrages sur les candidats qui semblent, aux yeux de la presse, de la télévision et des sondages, avoir la meilleure chance

de l'emporter. D'où l'envolée du P.S. et du R.P.R. et les grincements que cette évolution entraîne, à gauche surtout. Le mode de scrutin coupe l'électorat en deux, aggrave les divisions de la gauche tout en l'obligeant à un compromis de dernière minute avant le second tour. Il écrase les minorités, qui perdent toute chance d'être représentées, sous l'argument du « vote utile ». Il suravantage la droite, à la fois par le découpage et la dépolitisation qu'il entraîne. Il tend à remplacer le choix d'un programme et d'une politique par un « combat des chefs » dont la télévision nous a souvent montré l'agaçante médiocrité.

Les 49 880 voix du candidat unique de la gauche à Rennes-Sud ne l'élisent pas alors que le giscardien Bouvard est élu à Ploërmel avec 27 077 voix.

3) La centralisation de la vie politique

C'est le 3^e verrou du pouvoir. Il joue un rôle très efficace en Bretagne, où la gravité des problèmes économiques, so-

ciaux et culturels développent un mécontentement profond et étendu. La centralisation de la vie politique sur les querelles d'états-majors et le « tout-télé » politique permet, tout simplement, d'évacuer le problème breton du vote, ce qui est commode pour les uns et pour les autres. On votera sur le ton de Marchais, la sincérité de Mitterrand, la compétence et l'intelligence du président, la « fermeté » de Chirac. Les sympathies, les sensibilités personnelles de l'électeur, largement téléguidées par les mass-media, feront le reste, c'est-à-dire le choix entre les 4 tendances. Si l'on est plus politisé, le nombre de ministères communistes, le nombre de nationalisations remplaceront dans le choix « la peur du collectivisme » et les « halte au désordre » de Chirac. Le « jacassin » des journalistes politiques (ou prétendus tels) remplace le choix réel sur la force de frappe, les centrales nucléaires, la mobilité géographique de l'emploi, chère à MM. Barre et Giscard, l'indus-

trialisation. Est-ce à dire que 55 % des Bretons ont voté pour l'émigration des jeunes, la ruine économique de la Bretagne ? Le choix n'était pas là, dira-t-on. Si, il était là. Et c'est grâce à la centralisation de la vie politique française, grâce à « l'Etat spectacle » qui captive (ou ennuie) les « lecteurs-télespectateurs », de face à face en monologue de « témoins de la politique », que l'on obtient que les Bretons ne tiennent compte dans leur vote, ni de leur intérêt de Bretons, ni de leur intérêt de travailleurs.

Jean-Jacques Monnier.

(1) « Les 12 leçons du 12 mars » - Olivier Duhamel - Ouest-France, 14-15 mars

(2) Les victimes du scrutin d'arrondissement ont tout de même rempli leur rôle : la gauche l'emporte à Lannion avec 2,32 % d'avance, à Guingamp avec 0,86 % alors que l'U.D.B. apportait 2,75 % et 1,65 % au 1^{er} tour. A Morlaix, la gauche l'emporte de 507 voix alors que l'U.D.B. obtenait 749 voix au 1^{er} tour.

Les injustices du scrutin majoritaire

La vive déception causée parmi les travailleurs bretons par les résultats globaux du 19 mars ne doit pas masquer le progrès en profondeur des forces de gauche dans notre pays.

Sans tenir compte le moins du monde des suffrages qui se sont portés sur les candidats écologistes ou « socialistes-démocrates » au premier tour, et qui se sont partiellement reportés au second sur les candidats de gauche, l'ensemble des candidats de la gauche et de l'extrême-gauche recueille en effet en Bretagne 43,76 % des suffrages exprimés au premier tour. Un chiffre sans doute jamais atteint jusqu'ici, et qui marque une progression de 5,97 % de la gauche en Bretagne par rapport au premier tour de 1973 (en pourcentage des suffrages exprimés).

Avec 8 députés de gauche sur 33 (7 P.S. et 1 P.C.F.), notre pays reste une des principales victimes de la loi électorale : un scrutin à la proportionnelle lui donnerait 14 ou 15 députés de gauche.

Il aura fallu en Bretagne, avec cette loi électorale, 112069 électeurs pour faire un député de gauche, contre 46095 pour faire un député de droite !

LES RÉSULTATS DE L'U.D.B.

« Chute de l'UDB », « défaite de l'UDB », « le PSU et plus encore l'UDB ont obtenu des résultats plutôt décevants », etc... La presse, de tous bords, nous a donné après le 1^{er} tour des élections législatives un festival d'à-peu-près et de malhonnêtetés orientées...

Tentons d'y voir un peu plus clair.

1. L'UDB N'A PAS SUBI DE VRAI RECUL. En voix, bien sûr, avec 20.581 voix sur 1.100.000 suffrages exprimés. Mais aussi en pourcentage puisque avec 1,87 % nous sommes à la hauteur de notre moyenne de 1973 — mais sur 5 circonscriptions seulement à l'époque : 2,07 %.

Alors d'où vient qu'on nous présentait volontiers comme les grands vaincus de la consultation (en bonne compagnie, il est vrai, depuis le second tour) ? Ainsi « Ouest-France » titrait en page « Finistère » le 13 Mars : « Chute de l'UDB ». Chute par rapport à quoi ? Dans les deux circonscriptions du département où nous étions présents en 1973, nous progressons en voix et en pourcentage... Alors ? La raison c'est que notre Parti est resté en-dessous des espérances que nous carressions (pas une fois nous n'avons atteint 5 % et nos finances vont s'en ressentir) et surtout, par rapport, aux « espérances » qu'on nous attribuait à l'extérieur.

Nous progressons en fait en pourcentage et en suffrages dans 4 des 5 circonscriptions où l'UDB était présente en 1973 (Brest-rural, Brest, Rennes, Nantes-2). Nous reculons, sensiblement, à Hennebont-Le Faouët (-1,3%) et à Guérande. Comme dans ce dernier cas, l'élément de comparaison est une élection législative partielle de 1974, cela peut se comprendre, cette forme de consultation étant toujours préférable pour les petites formations aux scrutins hexagonaux généraux.

Dans le cas d'Hennebont, l'élément principal semble venir du décès d'Ihuél qui a provoqué une ouverture réelle de sa succession avec une redistribution des voix. La lutte a été chaude entre les deux grands partis de gauche qui avaient une « chance » d'arracher le siège. Plus que partout ailleurs, on a voté utile et dès le premier tour entre le P.S. et le P.C.F. Le siège est d'ailleurs resté à la droite...

Une observation plus détaillée de nos résultats nous permet de constater que là où nous avons été présents aux élections cantonales de 1973 ou de 1975, nos candidats réussissent nettement mieux que dans le reste de leur circonscription. Cette analyse porte sur 17 circonscriptions cantonales « contenues » dans 11 circonscriptions législatives et ne connaît que 2 ou 3 exceptions : ce qui prouve bien que notre Parti, récent dans la compétition électorale, est appelé à confirmer sa tenue et à généraliser ses progrès.

A cet égard, l'exemple de Brest 1, où notre expérience électorale est la plus ancienne et la plus complète depuis 1971, est révélateur. Aux dernières élections sur 10

candidats l'UDB se classait 8^e. En 1978, notre Parti vient au 5^e rang sur 12 candidats, après les « 4 grands » hexagonaux et avant le P.S.U. et le Mouvement d'Edouard Leclerc qui nous précédaient nettement précédemment.

2. L'UDB N'A CEPENDANT PAS ÉCHAPPÉ AU LAMINAGE DES PETITS PARTIS. Ce laminage a été général puisque, pratiquement partout, seuls quatre courants (RPR, UDF, PS, PCF) ont franchi la barre des 5 %. A part quelques cas rarissimes, la percée écologiste prévue et provoquée n'a pas eu lieu. Le gauchisme (avec pourtant au moins 4 formations) plafonne à 3 % au total.

Le P.S.U. fait, lui, une chute spectaculaire en tombant en moyenne hexagonale de 5 à 1,49 % et en moyenne bretonne de 7,1 à 1,98 % (1,88 % même pour la région-programme où s'inscrit l'action du P.S.U.-Bretagne, en y incluant le bon résultat de Lorient où pourtant le candidat se défendait d'être P.S.U.).

Même les radicaux de gauche (courant de pensée « national ») ayant eu libre accès à la télévision, ont perdu tout leur potentiel là où ils étaient opposés aux socialistes. Ils ne se maintiennent au second tour que grâce aux 30 circonscriptions que leur a laissés le Parti socialiste...

3. LA POUSSÉE DE LA GAUCHE N'A PAS PROFITÉ À L'UDB mais, au contraire, lui a été néfaste en tant qu'organisation politique autonome. Si l'on compare nos résultats législatifs à ceux des scrutins cantonaux précédents, nous constatons que même là où nous progressons en pourcentage et en suffrages, notre importance proportionnelle au sein de l'électorat de gauche est en diminution (sauf à Rennes). Cela revient à dire que si nous avons gardé — en chiffres absolus — tous nos anciens électeurs, nous n'avons pas gagné d'électeurs dans les nouveaux votants de gauche ou, plus vraisemblablement, si nous avons notre part dans les nouveaux votants de gauche cela veut dire que des voix UDB aux élections locales sont allées (ou sont retournées) vers les grands partis pour cette consultation historique.

Un autre phénomène est d'ailleurs venu accentuer ce courant : on a pu dire qu'en Mars 1978, on avait — dès le 1^{er} tour — voté comme à un second tour (« au premier tour, on choisit ; au second, on élimine ») : les électeurs, dès le 1^{er} tour, ont éliminé pour arbitrer la querelle PC-PS, pour éviter que ne soit en tête de la gauche le candidat, socialiste ou communiste, qu'ils refusaient secrètement. Cela a joué contre le score UDB, car il est connu et prouvé que nous recrutons nos électeurs habituellement dans les deux familles de pensée concernées. Elles nous ont presque totalement fait défaut et l'on peut dire que l'UDB — en consolidant sur 17 circonscriptions sa moyenne de 1973 sur 5 circonscriptions — atteint et généralise son étiage minimal.



Bérest, nouveau député de Brest, et surtout de Gouesnou (il a été sauvé grâce aux communes périphériques), vainqueur à sa cinquième étiquette (R.J. cette fois-ci).
Le voici en pleine action culturelle avec P.J. Hélias.

Nos électeurs, anciens ou potentiels, ont estimé — avec l'UDB qui l'a répété tout au long de la campagne — que l'avenir de la Bretagne dépendait de la victoire du socialisme en France. Mais ils n'ont pas suivi notre démarche jusqu'au bout, à savoir que la victoire PS-PCF ne suffirait pas et qu'il fallait avoir aussi une UDB forte. Ils ont cru meilleur d'emblée de voter pour le candidat, socialiste ou communiste, qui avait le plus de chances, à leurs yeux, pour battre la droite. Après les tristes résultats du second tour et la criminelle incapacité de la gauche à s'unir, est-ce trop s'avancer que certains regrettent sans doute leur vote du 12 Mars ?

4. NOUS N'AVONS PAS TIRÉ DE BÉNÉFICES ÉLECTORAUX PARTICULIERS DE LA QUALITÉ DE NOS CAMPAGNES dont

pourtant chacun (et la presse notamment — sauf en Loire-Atlantique où nous fûmes victimes d'un véritable boycott —) a souligné le dynamisme, la vigueur, l'originalité et l'honnêteté.

Mais pour nos camarades au travail pendant des semaines quelle récompense que cette reconnaissance publique, répétée, de la qualité de leur ouvrage. Ils ont, là, semé pour des moissons futures que le grand courant d'adhésions vers l'UDB ce mois-ci préfigure...

Si les campagnes électorales ont rencontré un indiscutable intérêt auprès de la population bretonne, il a manqué à l'UDB le soutien majeur indispensable que représente la télévision.

Certains groupuscules absents dans les circonscriptions — comme les fascistes du « Parti des forces nouvelles » — ont cependant obtenu des pourcentages notables par leur simple présence à la télévision. Seule notre implantation locale ancienne nous permettait parfois de remonter ce formidable handicap : ainsi les trotskystes de « Lutte Ouvrière » (à propos, où ont-ils trouvé le demi-milliard d'anciens francs nécessaire à leur campagne ?) étaient présents dans « nos » 17 circonscriptions. Dans 7 d'entre elles, L.O. passe avant l'UDB : simple avan-

CIRCONSCRIPTION - CANDIDAT
SUFFRAGES - %tage des
exprimés

LANDERNEAU - L'hostis
2302 - 3,49 %
(1973 : 2,96 %)

CHATEAULIN - Morvannou
1793 - 3,44 %

LANNION - Giraudon
1886 - 2,75 %

BREST - Leprohon
2186 - 2,55 %
(1973 : 2,51 %)

QUIMPERLÉ - Guéguénat
1337 - 2,29 %

QUIMPER - Guillou
1367 - 2,06 %

HENNEBONT - Groix
922 - 1,89 %
(1973 : 3,19 %)

LORIENT - Guégan
1275 - 1,87 %

DOUARNENEZ - Le Goff
870 - 1,84 %

GUINGAMP - De Quelen
953 - 1,65 %

RENNES-2 - Rouger
1582 - 1,55 %
(1973 : 1,07 %)

MORLAIX - Le Luc
749 - 1,45 %

AURAY - Dollé
652 - 1,25 %

SAINT-BRIEUC - Guervenno
1012 - 1,15 %

SAINT-MALO - Gourmelon
839 - 1,11 %

NANTES-2 - Le Blavec
494 - 0,82 %
(1973 : 0,81 %)

GUÉRANDÉ - Russon
356 - 0,68 %
(1974 : 1,32 %)

tage du message télévisé et personnalisé d'Arlette Laguillier. En effet, dans les 10 circonscriptions (sur 17) où nous étions plus anciennement implantés, l'UDB précède les trotskystes.

Quand aux « grands partis » on n'aura sans doute pas assez mesuré cette évidence: ils étaient quotidiennement présents sur les ondes ou les écrans, sans parler de la presse écrite. Nous avons pu estimer que leur propagande télévisée, à elle seule, (propagande officielle et dans les journaux d'information, les débats, etc...) a été au moins 100.000 fois supérieure en durée à la nôtre !

Que l'on se pénétre bien de cette réalité avant de conclure à l'échec des idées de l'UDB.

5. LA NATURE DU SCRUTIN A JOUÉ CONTRE NOUS. L'UDB n'a pas conquis de crédibilité pour un scrutin qui a un enjeu hexagonal. Par sa nature même, notre Parti paraît inadapté à ce type d'élections. Notre discours même sur la nécessité de l'autonomie vient renforcer cette conclusion de bien des Bretons : puisque le problème breton ne se règlera pas à Paris, de façon centralisée, à quoi bon dès lors y envoyer des UDB — de toute façon minoritaires. Il en irait sans doute différemment s'il s'agissait d'élire au suffrage universel direct les députés bretons d'une Assemblée « régionale » siégeant à Rennes...

Par ailleurs, le scrutin uninominal ne permet pas de voter facilement pour des idées. C'est un scrutin « simplificateur », et très souvent injuste, qui privilégie les rôles des personnes, et donc des « notables » ou simplement des élus.

A cet égard, certains ont été « surpris » du peu de « bénéfice » tiré par notre Parti de son engagement municipal. C'est oublier que nous n'avons aucune mairie et que le poste de premier magistrat est pratiquement le seul qui donne un atout au parti qui le possède. Par ailleurs, élus en Mars 77, nos camarades étaient insuffisamment connus dans les fonctions qu'ils exercent. Enfin, par souci de ne pas cumuler les mandats, beaucoup n'étaient que les suppléants de candidats non titulaires d'un mandat municipal.



Meeting électoral à Brest : Danielle Guégueniat, Yann Daumer et Ronan Leprohon.

BERRIEN

LES KAOLINS PILLÉS !

Été 1975 : les Kaolins fermaient. Un grand nombre de travailleurs doivent quitter la région et même s'expatrier, obéissant à la loi scandaleuse de la mobilité de la main-d'œuvre.

1977 : La presse fit grand bruit autour du rachat inespéré des kaolins par une société de Cornouaille Britannique. On annonçait enfin des emplois dans la région.

Après quelques mois de fonctionnement, quelle est la situation aux kaolins ? Une vingtaine de travailleurs, dont le directeur et 3 ingénieurs britanniques. Pour la commu-

ne de Berrien, 3 personnes seulement y ont trouvé du travail. Ainsi cette entreprise qui a employé jusqu'à 200 personnes n'apporte aujourd'hui aucune solution au problème de l'emploi dans cette région.

Pourquoi ? Les centres de décision, comme dans beaucoup d'autres entreprises, se trouvent ailleurs (ici en Grande-Bretagne). Le kaolin est donc extrait et acheminé brut vers la Grande-Bretagne par Roscoff !

Une fois de plus, les richesses bretonnes sont pillées par le capitalisme international et les travailleurs méprisés. Et cela sans protestation de la part des notables...



Roscoff : le port d'exportation des Kaolins bruts : ils seront traités en Grande-Bretagne

Vu

COURTELINE ET KAFKA ÉTAIENT-ILS BRETOIS ?

Il s'est passé à l'arsenal de Brest une bien curieuse histoire, qui en dit long sur certains commentaires concernant l'efficacité des entreprises nationalisées.

Un jour, un service de l'arsenal commande un travail particulier à l'atelier « Machines ». là, il apparaît impossible de réaliser le travail dans les délais demandés.

On passe donc un marché avec la Thomson-C.S.F. qui accepte, et... sous-traite avec une entreprise de mécanique : « Meunier ».

Mais « Meunier » ne peut exécuter la commande et sous-traite à son tour avec... l'atelier « Machines » de l'arsenal qui accepte !

La boucle est fermée, mais pour que chacun ait son profit, il faudra la parcourir dans l'autre sens : le matériel terminé est retourné chez « Meunier », qui le renvoie à la C.S.F., laquelle le remet à l'atelier « Machines » de l'arsenal !

Qui a été inefficace dans cette invraisemblable affaire ? Les ouvriers qui ont effectué le travail, ou les militaires qui les dirigent ?

de Bretagne

La vie de l'U.D.B.

MAREE NOIRE: LA PRESENCE DES MILITANTS U.D.B.



Les militants de l'U.D.B., qui ont entraîné dans leurs rangs 1.500 à 2.000 personnes, préparent la manifestation du 27 Mars, à Brest.

L'ARGENT UNE ARME NECESSAIRE

Les élections législatives sont passées, leur financement n'est assuré qu'aux 2/3 ! Et le reste ?

Notre Parti ne vit que par ses cotisations, les spectacles ou festou-noz qu'il organise, les dons qu'il reçoit.

Notre combat ne s'arrête pas au lendemain de ces élections.

Qui va financer notre lutte ? Qui va nous permettre d'être présents partout, qui va nous donner les moyens d'être en première ligne, à la pointe de tous les combats. La lutte est inégale et dure, très dure. Ce n'est pas le moment de ménager nos efforts ; les militants de l'UDB l'ont bien compris, ils étaient les premiers mobilisés pour dénoncer le scandale dans le désastre de cette nouvelle marée noire, ils étaient les premiers à dénoncer le peu de cas que fait l'état français de la vie de notre pays et de ses habitants !

Le Peuple Breton doit vivre, les travailleurs bretons doivent être libérés de l'oppression, nos idées doivent être diffusées sans relâche. Chers lecteurs donnez-nous l'arme porteuse de notre action : l'argent.

Pierre Fourel



Pour continuer et amplifier notre combat
Pour la lutte contre l'oppression
Pour la vie de notre peuple

Je souscris une somme de ☐
Je souscris une somme de 500 F ☐
Je souscris une somme de + de 500 F ☐

Section de Briec- Plogonnec

Une section U.D.B. vient de se créer sur le secteur de Briec-Plogonnec. Ceux qui, dans cette région, s'intéressent à notre parti, peuvent prendre contact avec

Hervé Latimier
Ar Vinic'hi

26, Lotissement Communal
Landrévarzec - 29112 Briec

Section de Landerneau

« La section de Landerneau, comme l'UDB toute entière, ne s'arrête pas de travailler au lendemain d'élections. C'est justement le meilleur moment pour elle d'aller de l'avant ».

Les 638 voix que l'U.D.B. a reçues sur le canton de Landerneau doivent se concrétiser sinon à quoi serviraient-elles ?

Les personnes qui combattent pour la Bretagne socialiste dans le canton, peuvent prendre contact avec l'UDB chez

A.M. Le Roy et J. Appriou
1, rue Traverse
29220 Landerneau

Fédération de Normandie

Les abonnés au Peuple Breton, et les sympathisants de Haute-Normandie peuvent contacter les militants de l'U.D.B. de la fédération de Normandie aux adresses suivantes :

- U.D.B. - 137, Bd François 1^{er}
76600 Le Havre
- U.D.B., 21, rue Galilée
76000 Rouen.

A NOS LECTEURS DE LA REGION DE TOURS

« Pour la création d'une section U.D.B. dans la région Touraine (Tours, Blois et environs), nos sympathisants peuvent prendre contact avec :

Christophe Pannetier
75, bd Béranger - 7^e étage
37000 Tours
(les mardi, mercredi, jeudi)
ou : 1, rue Sainte-Anne
41000 Blois-Vienne »



Un maire à l'U.D.B.

« Un maire à l'U.D.B. », tel était le titre d'une information du dernier numéro d'Al Liamm Nevez, bulletin de liaison des élus de l'U.D.B. signalant que le cercle des élus U.D.B. comptait désormais un maire.

Cette information, qui n'a pas dû manquer de surprendre, mérite quelques éclaircissements. D'abord, cette mise au point :

- un maire à l'U.D.B. : c'est exact depuis octobre 77
- un maire U.D.B. : c'est malheureusement faux.

La nuance est de taille.

Pour bien comprendre ma situation présente, il faut d'abord préciser certains points notamment les circonstances de mon élection.

Présentation personnelle : J'ai 24 ans et je suis célibataire. Je suis actuellement employé comme programmeur en informatique aux Ets Sambron à Pontchâteau (44). Mon lieu de travail est donc distant d'environ 100 kms de la commune de Lantillac.

Présentation de la commune : Lantillac est une petite commune rurale (330 habitants) au nord-Morbihan à mi-chemin entre Ploërmel et Pontivy. La population est essentiellement rurale et par corrolaire conservatrice et d'une moyenne d'âge élevée (58 ans environ).

Pour ma part, je me suis présenté en « candidat isolé » pour offrir une possibilité de choix aux électeurs pour le cas où il n'y aurait pas eu de seconde liste et dans l'optique de devenir tout au plus conseiller municipal. Je me suis présenté sans étiquette puisque je ne militais dans aucun parti politique bien que mes opinions de gauche soient assez connues. J'attribue cependant les raisons de mon élection au Conseil Municipal beaucoup plus à ma participation à la vie communale, notamment à travers l'Association de Football, qu'à mes idées de gauche.

A la surprise générale, la liste « d'opposition » obtenait 5 sièges au 1^{er} tour, la liste sortante 4 et moi-même le 10^e sur les 11 à pourvoir.

La commune de Lantillas, d'ordinaire si calme allait connaître entre les 2 tours de scrutin un climat de violences verbales et même physiques qui allait faire sa « renommée » à des dizaines de kms à la ronde, des querelles de famille datant parfois de plus d'un demi-siècle resur-

gissant entre partisans de chacune des 2 listes. Certaines durent encore aujourd'hui.

Le second tour voyait l'élection, du candidat de la liste sortante, qui recueillait trois voix de plus que le candidat « Maire » de la seconde liste, à mes yeux l'un des candidats les plus valables.

Face à cette situation bloquée, tant du point de vue du nombre de sièges que du point de vue ambiance municipale j'étais celui qui détenait, du moins momentanément la clef du problème.

Sollicité séparément par les deux listes pour me présenter comme Maire, j'ai d'abord refusé en raison de mon inexpérience et de ma situation professionnelle. Après avoir longtemps réfléchi, je me suis rendu compte que c'était la seule solution pour calmer les esprits et contenter tout le monde. Voilà les circonstances exactes de mon élection de Maire. Si bien que la commune de Lantillac connaît un maire de gauche dans une Municipalité de droite.

Mon adhésion à l'U.D.B. : Elu un peu malgré ma volonté Maire et surtout sans y être préparé, c'était assez délicat surtout compte tenu de ma situation professionnelle.

Cette situation que j'espère provisoire m'a amené à chercher un prolongement politique à mon action municipale. Fidèle à mes idées de gauche, j'ai dans un premier temps confronté mes idées personnelles avec celles émises par le PS et l'UDB. Mon intérêt pour la culture populaire bretonne et surtout la situation catastrophique du point de vue démographique de ma commune m'ont conduit à choisir l'UDB, seul parti de gauche qui reconnaît les problèmes spécifiques à la Bretagne et dénonce sa sous-industrialisation qui

conduit à l'exil des forces vives et à la mort lente d'un pays.

Mon action municipale : Dans un premier temps, le fil conducteur de mon action a été d'essayer de rendre la vie à la commune en faisant participer les gens. Ma proposition de créer un bulletin municipal a été refusée, mais j'ai quand même réussi à décider le Conseil à accepter un affichage extérieur à la Mairie. Je ne désespère pas malgré tout et je pense présenter à nouveau ce vœu avec quelques amendements : bulletin communal où chaque association pourrait rendre compte à la population de ses activités.

Toujours dans cette optique, la réfection des bâtiments communaux a été entreprise pour fournir un local au Club du 3^{me} âge qui doit être créé d'ici peu grâce à la commission du 3^{me} âge.

Les jeunes, hélas de moins en moins nombreux, ne sont pas oubliés puisqu'un stade municipal est à l'étude. Je pense que la meilleure façon de faire prendre conscience aux gens de leur exploitation, c'est de les informer et de leur donner les moyens de prendre en main leur destinée. Malheureusement, j'ai bien conscience que des problèmes cruciaux demeurent, notamment celui de la survie des communes rurales. Avec une population avoisinant les 58 ans de moyenne d'âge, notre commune est directement confrontée à ce problème. Déjà, il est question de fermer l'école faute d'élèves.

C'est dans l'optique de réfléchir avec d'autres camarades élus à ces problèmes et d'essayer d'y apporter des solutions que j'ai accepté, bien que non élu UDB, de participer dans la mesure de mon emploi du temps aux réunions des Elus de l'UDB.

J.C. Nizan

Marcel Decorps

Alors qu'une fois encore une épouvantable marée noire engluait les côtes de Bretagne, je n'ai pu m'empêcher de penser à Marcel Decorps, imaginant sa consternation et sa révolte s'il avait assisté à un tel gâchis. Mais voici un mois qu'il est tombé non loin des Tas-de-Pois alors que, comme toujours, il initiait un débutant aux plaisirs et aux difficultés de l'escalade responsable. Il est mort dans les falaises de Camaret, dans un des derniers grands lambeaux de cette belle

nature bretonne pour laquelle il combattait aussi. Pour quelle cause n'avait-il pas lutté d'ailleurs ? Résistant, syndicaliste de toujours, libertaire, défenseur de la nature en Bretagne, adversaire acharné de la militarisation, militant enthousiaste de l'U.D.B... A 50 ans passés, il apportait à tout ce qu'il aimait une conviction et une ferveur que bien des plus jeunes ont déjà perdues. Comment pourrait-on ne pas le pleurer ?

Jean-Yves MONAT

Menaces sur le réseau ferroviaire breton :

Les cheminots C.G.T. de Bretagne ont tenu une conférence de presse pour évoquer leurs craintes face aux réformes annoncées par la S.N.C.F. qui aboutiront à une réduction considérable du personnel et à une diminution des crédits d'entretien des voies amenant une limitation de vitesse des trains sur certaines lignes. De plus un projet tendrait à supprimer les gares des localités de moins de 20 000 habitants se trouvant à proximité de plus grands centres.



La Gare de Malestroit.

PB

Coup de pouce pour bien voter

Alors que traditionnellement l'augmentation des tarifs des kinésithérapeutes avait lieu le 1^{er} mai, cette année cette augmentation a eu lieu le 15 février. Véritable curiosité en cette période austère ! Il est vrai que les élections se déroulaient au mois de mars...

PB

Combrit : le breton à la mairie

Le conseil municipal de Combrit vient de décider la mise en place d'une signalisation bilingue sur le territoire de la commune et de favoriser l'accueil des personnes en langue bretonne à la mairie. Un exemple à suivre...

MOR-BIHAN

ROHAN : UNE JOURNEE « VILLE MORTE »

Le 4 mars dernier, les 800 habitants de Rohan ont déserté les rues de leur commune, barré les voies d'accès et baissé les rideaux des magasins, pour montrer ce que pourrait devenir leur cité si les pouvoirs publics ne viennent pas aider les élus locaux pour sauvegarder l'emploi. Deux établissements industriels sont en effet menacés de fermeture et la création d'une zone artisanale se heurte depuis cinq ans à des difficultés juridiques !

CÔTES-DU-NORD

LE QUILLIO DEMISSION DU MAIRE

M. Le Potier, maire du Quillio, vient de démissionner. Pourquoi ? Parce que le Préfet des Côtes-du-Nord se fiche absolument des élus, surtout ceux des petites communes. Qu'on en juge : le 29 janvier 1977, le maire du Quillio écrit au sujet de l'agrandissement de son cimetière. Pas de réponse. Le 23 septembre 1977, nouvelle lettre, pas de réponse. Le 7 janvier 1978 : troisième lettre, pas de réponse. Le 5 février 1978, lettre recommandée avec accusé de réception : toujours rien ! Plus de 13 mois sans réponse... C'est cela, concrètement, la centralisation française !

LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES : LA PRESSE MUSELEE

La section syndicale des journalistes C.F.D.T. de « Presse-Océan » (un des journaux du nazi Hersant), s'est livrée à un petit calcul édifiant sur l'objectivité de ce journal. Depuis le mois de janvier 78, sous prétexte de « Tribunes libres », « Presse-Océan » a ouvert 17 fois ses colonnes à la majorité (dont 3 fois à Guichard...) et 4 fois à l'opposition, si on peut dire puisque sur ces 4 tribunes, 3 sont allées au gaulliste « de gauche » (sic) Léon Hamon ! Ne parlons évidemment pas d'une tribune libre pour l'U.D.B. Après cela, il n'y a plus qu'à compter... démocratiquement les voix dans l'urne, n'est-ce pas ? Vive la France giscardienne !



ILLE-ET-VILAINE

RENNES : REPRISE (mais à quel prix) AUX PAPETERIES DE BRETAGNE

Les « Papeteries de Bretagne », une des plus anciennes entreprises de Bretagne et qui était occupée depuis plusieurs mois, va probablement repartir.

Un industriel de Haute-Vienne, Monsieur Régent, vient d'être autorisé par le Tribunal de Commerce de Rennes à acquérir le matériel, les locaux et le stock.

Mais, bien que bénéficiant selon toutes probabilités d'une prime de développement régional et d'un emprunt au titre du F.D.E.S. (Fonds de Développement Economique et Social). M. Régent ne s'est engagé qu'à repartir avec cent emplois. Est-ce la fin de ce nouvel épisode de la désorganisation de l'industrie bretonne traditionnelle ?

FINISTÈRE

LANDERNEAU : 300 SUPPRESSIONS D'EMPLOI A COOPAGRI BRETAGNE ?

Coopagri, la coopérative française la plus importante, et dont le siège est à Landerneau, est en difficulté. La parution des documents comptables de l'exercice 1977 a coïncidé avec le départ en retraite, pour raison de santé, de M. Bramoullé, le directeur général. Etrange... D'autant plus bizarre que court dans Landerneau une rumeur selon laquelle M. Barbarat, le nouveau directeur général, annoncerait bientôt (après les élections évidemment, c'est plus sûr) 300 suppressions d'emplois, y compris des cadres de direction, sur 2 800 employés.

Coopagri Bretagne est un monstre ingouvernable dont les sociétaires ont depuis belle lurette perdu le contrôle effectif. Ceci explique sans doute cela.

Chronique réalisée ce mois avec la participation des fédérations U.D.B. de Brest et de Rennes.

TOUS LES LIVRES

Rayon spécialisé : « Bretagne »

LIBRAIRIE GUEUGNON - Rue du Port - LORIENT

Brèves

L'emploi en Bretagne : un dossier syndical

L'Union régionale C.F.D.T. vient de publier un document de 70 pages mettant en lumière le sous-développement de l'industrie bretonne et les possibilités offertes pour l'avenir. Ce document met principalement l'accent sur l'inefficacité de l'implantation du secteur électronique alors que la Bretagne accuse depuis vingt ans un déficit de 207 000 emplois par rapport à l'évolution moyenne de l'hexagone.



Imprimerie Cornouaillaise : un combat en breton

Les travailleurs en grève de l'imprimerie Cornouaillaise à Quimper mènent une action depuis de longues semaines dans laquelle le breton tient sa place. Cette affiche en témoigne :



Le Peuple Breton



Lamballe : jambon hollandais arraisonné

Face à la nouvelle hausse des montants compensatoires, une cinquantaine d'agriculteurs ont bloqué à Lamballe un camion venant de Hollande avec un chargement de 15 tonnes de jambon.

Cette action symbolique se veut être un avertissement aux pouvoirs publics et une menace quant à un durcissement des actions pour obtenir le démantèlement des montants compensatoires.

ESCLAVES A DOMICILE

L'ÉCOLIER du 20^e siècle découvre toujours avec étonnement la triste réalité de la condition ouvrière du début de l'ère industrielle, ce monde révolu qu'un siècle de luttes sociales et de combat incessant du mouvement ouvrier européen a profondément modifié, même s'il n'est pas partout parvenu à en transformer les fondements. On se souvient encore de ce 19^e siècle, cette ère d'esclavage, où le système d'exploitation du capitalisme naissant poussait sa cruauté jusqu'à intégrer les enfants dans le cycle de production. Et l'on pourrait croire que l'image insoutenable de ces petits mineurs gallois arc-boutés à leur wagonnet de charbon pendant 15 heures par jour, n'est plus qu'un tragique souvenir figurant en bonne place au glorieux musée de la classe ouvrière.

Il n'en est rien, car en 1978 il y a des Européens qui ne se doutent pas que le sucre qu'ils remuent délicatement dans leur thé, a été produit par des gosses de 13 ans, exploités comme des esclaves. Cela se passe dans un pays que les états dits « civilisés », dont la France, condamnent du bout des lèvres, mais soutiennent

en réalité sur le plan économique, un pays dirigé par une minorité blanche et raciste qui exploite sauvagement une majorité de noirs : c'est l'Afrique du Sud.

DES OUVRIERS DE 13 ANS

Les faits que nous relatons ici sont le résultat d'une enquête réalisée en décembre dernier par une équipe de journalistes du DAILY-MAIL de Johannesburg, photos à l'appui : s'agissant de blancs sud-africains, on ne saurait les suspecter de partialité lorsqu'ils ont le courage de dénoncer les effets de l'apartheid. Voici les résultats de leur investigation.

Le travail des enfants noirs est en effet couramment utilisé en Afrique du Sud : ainsi le démontrent les pratiques constatées dans les grandes plantations de sucre de la province du Natal. Tel est le cas par exemple dans la plantation de Doorukop appartenant à la Sté Ellovo Sugar (1).

Des garçons et des filles — certains n'ont que 15 ans — travaillent aux champs avec les hommes et les femmes. La plupart commencent la

journée entre 5 et 6 heures, et ce pendant 9 heures durant 6 jours par semaine. Ainsi Mbekeni Mthahali, 13 ans, travaille 9 heures par jour (il ne va pas à l'école) pour un salaire de 8 F. Mthazana Makhathini, 14 ans, ne gagne lui aussi que 8 F par jour. Kumthu Mdlel, une fillette de 13 ans, doit se contenter de 5 F pour une journée de travail.

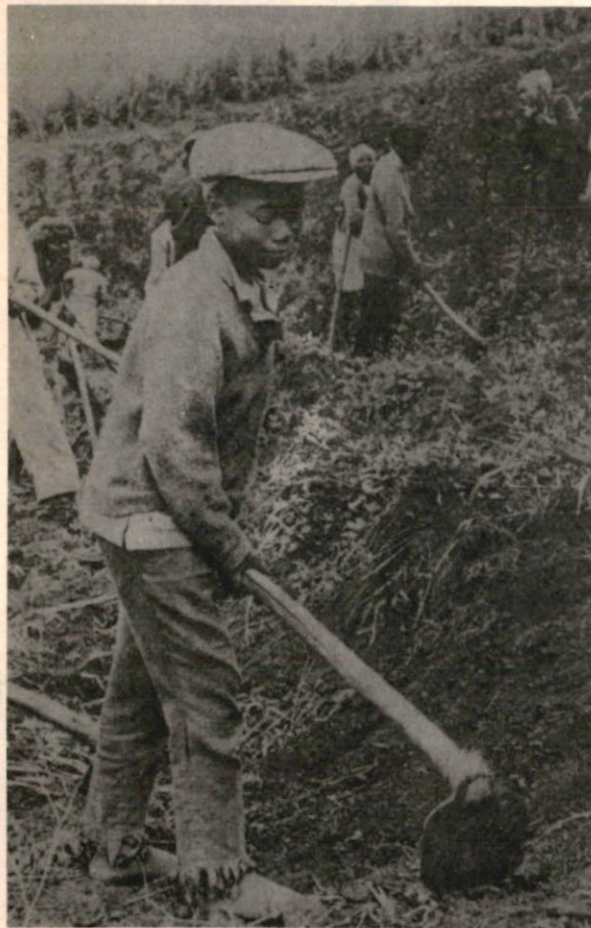
Certaines plantations fournissent un repas composé de bouillie de maïs, d'une boisson et de pain. D'autres ne donnent rien du tout, y compris aux enfants. La journée terminée, les enfants rentrent à pieds dans leurs baraquements parfois distants de plusieurs kilomètres de l'exploitation.

LE CAMP DE CONCENTRATION

Certains de ces enfants viennent en effet des régions voisines, surtout de Transkée, après avoir quitté leur famille, et vivent confinés dans des baraquements avec les autres travailleurs noirs. Si les couples vivent dans une « pièce », les célibataires et les enfants sont confinés dans de grands dortoirs où chacun se couche dans d'étroites « loges » de béton. Hommes, femmes et enfants dorment à même le sol. Il n'y a pas de lits, pas de mobilier, seuls quelques bancs de bois et dans un coin quelques ustensiles de cuisine. Pas d'eau courante, pas d'électricité... Il leur est interdit de parler avec des personnes étrangères à la plantation : on comprend pourquoi !

Dimanche est le seul jour de repos : ils n'ont rien à faire sinon boire de la bière de Sorgho. « Les blancs nous la vendent 1,40 F la pinte » dit un travailleur, « le reste de la semaine, nous nous réveillons, puis nous allons travailler et nous revenons à la maison (?). Nous nous asseyons en rond pendant quelque temps, nous allons nous coucher, et le lendemain nous repartons travailler dans les champs ».

Ainsi va la vie dans ces camps de travail que nul nouveau philosophe ne dénonce. A Doorukop, le Président de la Illoso Sugar, Mr F.R. Jones, n'a pas voulu faire de commentaire sur cette enquête, d'autant qu'il avouait n'avoir jamais mis les pieds dans la plantation. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas sa société de réaliser plus d'un milliard d'anciens francs de profit en 1977... Ces humanistes d'un nouveau genre, ont d'ailleurs la conscience parfaitement tranquille si l'on en juge par le préambule figurant dans le rapport annuel de la compa-



Mbekeni Mthahali, 13 ans, travailleur au profit du trust anglais du sucre "Tate and Lyle"



Une école primaire du Transkei ; l'enseignement est donné en langue xhosa et en anglais.

gnie : « Le groupe considère son personnel comme la partie principale de son actif (sic), et son développement comme l'un de ses soucis majeurs. A travers la formation, l'appréciation personnelle, le comportement et la promotion interne, chaque membre du personnel est encouragé à développer sa carrière à l'intérieur des structures de la société. Qui plus est, les performances personnelles, au dehors de tout critère ethnique, religieux, d'éducation ou de sexe, sont le seul critère utilisé par le groupe pour promouvoir l'avancement... » !

TOUTE UNE GENERATION

Cette situation n'est absolument pas isolée. La presse sud-africaine elle-même (du moins celle de langue anglaise) révèle de temps à autre des faits dont le recoupement montre bien qu'il s'agit d'un phénomène généralisé. On ne peut même pas parler de « bavures » à propos de ces révélations, tant le travail des enfants fait partie des nécessités engendrées par le racisme d'une communauté blanche. Qu'en juge :

— En novembre 1973, des inspecteurs du travail ont établi officiellement que des enfants de moins de 13 ans travaillaient dans les usines de la ville de Maritzburg.

— En avril 1975, plusieurs rapports officiels attestent de ce travail d'enfants dans la région du Cap.

— En août 1975, 13 enfants ont révélé avoir été payés 40 F par mois dans une plantation de canne à sucre.

— En octobre 1975, on a découvert que des enfants de 8 à 12 ans travaillaient pour un salaire de 9 F par semaine.

— En mars 1976, un magistrat de Natal acquittait un fermier accusé d'avoir kidnappé des jeunes garçons pour travailler dans sa ferme.

— Une fillette de 14 ans travaillait 12 heures par jour sans être payée pour une famille blanche du Cap, jusqu'à ce que l'Administration décide de la rendre à sa famille (L'Apartheid a parfois de ces pudeurs !).

— En 1977, la presse a révélé que des enfants de 10 à 15 ans étaient employés comme domestiques, vendeurs ou jardiniers, un peu partout à travers le pays, et qu'ils travaillaient plus de 10 heures par jour dans de véritables conditions d'esclavage.

Voilà donc mis en évidence l'un (2) des aspects sordides de l'apartheid, ce monstrueux système d'exploitation dont la bonne conscience européenne a peine à imaginer que cela puisse se passer en 1978. La condition de l'enfant noir sud-africain, n'a rien à envier à celle du petit esclave noir américain du siècle dernier, avec cette différence que les états dits « civilisés » tolèrent sans aucun complexe l'existence de cet état raciste blanc d'Afrique du Sud. Il est vrai que par sa situation géographique, il est le garant stratégique d'une présence impérialiste en Afrique Australe. Car sinon, qui peut nous faire croire que les grandes puissances ne sont pas capables d'imposer leur loi à quelques hystériques blancs d'Afrique du Sud ? Alors la morale occidentale, si prompt à s'émouvoir dès qu'on prononce le mot goulag, n'a que faire d'un enfant noir de 13 ans qui s'use avant l'heure pour assurer le superflu de l'européen moyen. En Afrique du Sud, c'est aussi Mozart qu'on assassine.

Hervé Grall.

(1) A participation britannique majoritaire jusqu'en septembre dernier.

(2) Il ne s'agit hélas en effet que d'un aspect très partiel de l'apartheid, dont nous avons déjà parlé après les émeutes de Soweto.

Peuples opprimés

IRLANDE

Un pays de trois millions et demi d'habitants qui souffre de sous-emploi chronique et perd chaque année plus de 20 000 jeunes par émigration, dont les ressources naturelles sont scandaleusement sous-exploitées, dont les produits sont exportés bruts pour être transformés ailleurs, que l'incapacité de la bourgeoisie locale à entreprendre place sous la totale dominance économique étrangère, où les structures de production sont archaïques et se traduisent par une très nette sous-industrialisation...

Non, ce n'est pas un résumé de notre brochure « Bretagne Colonie », mais l'analyse que font de la situation irlandaise nos camarades du Sinn-Fein-Parti des Travailleurs, dont le congrès (Ard Fhéis) s'est tenu à Dublin pendant le week-end du 5 mars. Cette analyse explique que le thème du congrès ait été cette fois l'industrialisation, priorité essentielle pour l'emploi. Néanmoins les autres problèmes irlandais demeurent, en particulier la guerre civile larvée pseudo-religieuse au nord empêche toujours le développement d'une pleine solidarité des travailleurs contre leurs exploitateurs.



Jake le Fèvre, représentant de l'U.D.B. à la Tribune du Congrès du Sinn-Fein

Dans cette situation difficile, le Sinn-Fein-Parti des Travailleurs bénéficie d'une solidarité internationale toujours plus large. L'insularité irlandaise est de ce point de vue en train de se fissurer, témoin deux signes révélateurs : les délégués étrangers, dont celui de l'U.D.B., ont pour la première fois pris la parole à la tribune de l'Ard Fhéis, et l'on annonce la présence de T. Mc Giolla, Président du Sinn-Fein-Parti des Travailleurs, à notre prochain congrès.



Thomas Mc Giolla, président du Sinn-Fein, s'adresse aux congressistes.

D. R.

Le Peuple Breton / JLF

AMNESTY INTERNATIONAL EN BRETAGNE



Supplice du chevalet infligé à un prisonnier politique en Uruguay

Contre la torture et la répression sous toutes ses formes

L'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme prescrit : « Tout homme a droit à la liberté d'opinion et d'expression ». Or, cette déclaration est violée par 116 états et 60 pays pratiquent la torture, soit presque un pays sur 2 : Les prisonniers politiques, à travers le monde, sont au moins 700 000, estimation minimale fournie par Amnesty International.

Depuis sa fondation en 1961, ce mouvement œuvre pour « la libération de toute personne ou prisonnier, où que ce soit dans le monde, du fait de ses opinions, de son origine ethnique, de sa couleur ou de sa religion, pourvu qu'elle n'ait pas usé de violence ni été l'instigatrice d'actes de violence ». A.I. s'oppose à la peine de mort et à la torture en toute circonstance sans aucune réserve.

La section française qui se compose de 178 groupes comportait des points faibles en Bretagne. Mais voici que se sont multipliés les groupes locaux, à Rennes, Quimper, St-Brieuc, Vannes, Brest, Morlaix, Lannion, St-Nazaire... surtout depuis que le Prix Nobel de la Paix l'a fait mieux connaître au grand public. Devant la naissance d'une quinzaine de groupes dans les cinq départe-

ments bretons, il a semblé nécessaire de créer une section régionale, avec, comme secrétaire, le Nantais Jacques Lucas.

Du caractère international du mouvement, découle le principe que les groupes A.I. d'un pays n'adoptent jamais de prisonniers détenus dans leur propre pays. Mais A.I. veille sur eux, les protège, de l'extérieur. En France, elle a fait une large publicité et de nombreuses protestations au sujet des cas qui lui semblent en violation avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Elle a adopté 21 objecteurs de conscience ; elle est intervenue en faveur de membres de groupes antimilitaristes, en particulier elle a écrit à Giscard d'Estaing pour lui demander de libérer tous les détenus qui n'avaient pas été accusés de violence ou d'autres crimes de droit commun ; elle s'est élevée contre le principe de la Cour Spéciale de Sécurité de l'Etat ; a défendu, au nom de la liberté d'expression, les auteurs d'une tentative de mouvement syndical dans l'armée. Elle s'est occupée de 8 membres du mouvement autonomiste breton emprisonnés à la Santé, et de 4 autres placés sous contrôle judiciaire. En particulier, Yann Fouéré, qui n'avait ni utilisé, ni possédé d'explosifs à

des fins violentes ou criminelles, était sur le point d'être adopté par A.I. lorsque survint la nouvelle de sa libération.

Chaque groupe de base a son travail propre ; prenons celui de Brest une cinquantaine de membres se réunissent au moins une fois par mois. Cette fois, on y discute de la libération du prisonnier bolivien, des nouvelles fraîches du Marocain, de l'adoption récente d'un jeune Soviétique ; on parle de la prochaine exposition, ou des visites d'information à faire dans telle école, telle entreprise, tel syndicat ; on écoute témoigner un objecteur de conscience, on débat sur la peine de mort ; on prépare le spectacle annuel destiné à recueillir des fonds, car le problème financier est épineux quand on veut conserver sa liberté.

Donner son temps et son argent est une tâche parfois ingrate, et de longue haleine ; mais, lorsque c'est en échange d'un peu d'espoir...

Secrétaire régional :

Jacques Lucas
85, Bd des Anglais - 44100 Nantes
C.C.P. A.I. Groupe 115
241 83 H Rennes.

LE CONSEIL DE L'EUROPE :

« L'autonomie implique l'élection au suffrage universel d'une assemblée »

Le Conseil de l'Europe a réuni à Bordeaux en février sa première « Convention des Régions Européennes sur les problèmes de la Régionalisation » qui a adopté une longue déclaration sur ces questions rarement abordées dans le cadre européen.

L'organisation culturelle bretonne « Kuzul ar Brezhoneg » attire à ce sujet l'attention sur les articles suivants de la déclaration :

Art. 9 : ...« L'autonomie régionale implique l'élection au suffrage universel d'une Assemblée Régionale délibérante et l'existence d'un exécutif régional responsable devant elle ».

Art. 25 : ...« Toute région des pays membres du Conseil de l'Europe (doit bénéficier) « d'une autonomie

en matière culturelle » et « des moyens financiers lui permettant d'assurer le développement culturel de sa population... ».

Art. 27 : ...« L'autonomie culturelle doit garantir à chaque région le pouvoir de conclure des contrats et des accords sur le plan culturel avec les autres régions européennes ».

Kuzul ar Brezhoneg demande que soient rapidement menées à bien par le Conseil de l'Europe l'étude comparative prévue sur « les compétences et moyens financiers des institutions régionales et locales en matière culturelle », ainsi que celle des « dispositions constitutionnelles, légales et réglementaires des pays d'Europe concernant les minorités culturelles et linguistiques ».

La caricature du mois

De Moisan, dans « Le Canard Enchaîné » (22.3.78)

POUR QUE COMMENCE LE TRAVAIL SÉRIEX



— Ces vaches de Bretons m'envoient un seau, une pelle et un billet pour Brest.

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces *gratuites*. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces. Pas de domiciliation au journal.

• Pr la Bretagne du 1^{er} au 20 août, ch. animateurs style cabaret répertoire breton, irl. Québec. Ecrire : Jean-Louis Blivet lycée de Mirecourt, 88500 Mirecourt.

• Apprenant le breton dep. 6 mois, ch. à passer le mois d'août ds famille bretonnante. Ecrire : Michèle Estrella, BTF n° 58, rue Castelnaud, 21100 Dijon.

• J.H. 24 ans, correspondrait avec jeunes bretonnantes. Niveau linguistique indifférent. Ecrire : Mikael Briant, Le Bas-Bourg, 35830 Betton.

• Couple 3 enfants échangerait sa maison à St-Pol-de-Léon contre maison en Pays basque sud. Période : 23 juillet au 23 août ou autre. Ecrire : J. Henry, 6, rue Penn al Iorzoù, 29250 Saint-Pol-de-Léon.

• Dessinateur désire contact. organisateurs de festoù-nos et fêtes bret. en vue proposition affiches. Envoi de maquette sur dem. Tarifs spéciaux pour associations. Ecrire : Jean-Luc Aulnette, 21, r. de la Chalotais, 35000 Rennes.

• Recherche footballeurs idées non conformistes pr créer club à orientation « Football-Progrès » en Bigoudénie. Ecrire : Gérald Stéphan, 5, Cité du Koadigou, 29125 Locudy.

• Pour adoucir nostalgie du pays, Bretonne de Cavaillon aimerait prendre contact pr regroupement avec Bretons des 84, 83, 13, 30, 07. Ecrire : Maryvonne Balay, 54, résidence des Arcoules, 84300 Cavaillon.

• Cherche un prof. de breton pr donner cours du soir dans un centre social. Ecrire : Mlle Penhoat, Centre social de Penn-ar-Creac'h, Rue du Professeur-Chrétien, 29200 Brest.

• Vends 2 enceintes Videoton - 25W - 250 F. (prix neuf : 500 F.). Facture à l'appui. Ecrire : J.L. Lahuec, 11, rue des Hauts-Moulins, 44800 Saint-Herblain.

• « Skingomz & Skinwell » peut vous procurer des affichettes de lutte contre le tabac et l'alcool, rédigées en breton. Ecrire : A. Omnès, « An Askol », 22820 Plougrescant.

• Cherche pour fin mai, personnes capables d'animer un fest-nos. Tarifs pas trop élevés. Ecrire : L. Jacq, 30, rue de Kerfautras, 29200 Brest, avant fin avril.

• Vendrais accordéon diatonique - 1 an - Etat neuf. Prix : 450 F. Ecrire : J.Y. Le Damany, Le Roudour-Servel, 22300 Lannion.

Noblesse de la Bombarde



Bernard Richard
Michel Cocherit
Loïk Le Griguer

NOBLESSE DE LA BOMBARDE

BAS 305 Y
collection « Eus ar Vagenn »

Une pièce de collection :

Noblesse de la Bombarde

La musique bretonne compte de multiples facettes, et depuis un certain nombre d'années déjà, l'on voit fleurir l'une d'entre elles, les duos

bombarde et orgue. La mode aidant, certains n'ont pas manqué d'exploiter le filon, et quelques enregistrements, que je me garderai bien de

citer, avaient fini par donner quelque peu dans la facilité. Il en est d'ailleurs de même dans tous les genres, et

c'est pourquoi Bodadeg ar Sonerion a jugé indispensable de réagir en attribuant un label de qualité à un petit nombre d'enregistrements choisis. Et aussi en prêchant par l'exemple en éditant des disques de démonstration dans les différents domaines concernés.

« Noblesse de la bombarde » est l'un de ces disques-exemples, consacré à un genre très particulier. Avec l'emploi de l'orgue, instrument polyphonique complexe, il ne peut s'agir que de musique écrite, à l'opposé par conséquent de tout un secteur traditionnel de transmission orale. C'est ce qui explique sans doute en partie les caractères d'interprétation de la bombarde dans ce disque. Pas d'improvisations, pas d'appogiatures, mais un style dans l'ensemble sobre, voire dépouillé, dont toute la qualité tient dans la précision du jeu, dans une extraordinaire maîtrise de la sonorité, et aussi dans l'architecture musicale, par moment assez sophistiquée. D'entrée de jeu, nous étions d'ailleurs prévenus dans ce domaine par la photo de la pochette, qui présente une bombarde à deux clés, impliquant une recherche du chromatisme. Le propos du disque est donc de présenter la bombarde en tant qu'instrument propre à l'interprétation d'une musique savante, et non plus seulement d'une musique populaire, d'où le titre peut-être un peu discutable : « Noblesse de la bombarde », comme si la musique savante était par essence la plus noble.

Ce disque est aussi le reflet d'un autre choix imposé par le genre : la place principale est donnée aux mélodies, qui se prêtent mieux au jeu de l'orgue et s'accommodent bien du style de bombarde adopté. A noter cependant l'exception de « Kemeromp an hent treuz », dont le rythme vif brise fort heureusement le carcan du style quasi religieux dans lequel la musique d'orgue est trop souvent enfermée. Le reste des pièces présentées se répartit en trois familles.

Trois compositions originales de Jef Le Penven ont en commun de souffrir d'un rythme trop mécanique et d'une grande pauvreté d'invention mélodique. Je ne peux juger de l'ensemble de l'œuvre de ce compositeur, que je ne connais guère, mais en tous cas, il a écrit ces trois pièces un jour où il n'avait pas grand chose à dire. Leur seul intérêt, à travers l'interprétation qui nous est donnée, est de démontrer que la bombarde peut atteindre un jeu chromatique (Serr-Noz). Une pareille qualité d'interprétation méritait d'être mise au service d'une musique plus inspirée. En revanche, quelques mélodies traditionnelles, en particulier « Bolom hoz » et surtout « Sklerijenn gaer lugernus », parviennent, tout en restant à un niveau d'orchestration assez simple, à procurer un réel plaisir musical. Mais le sommet est atteint

par deux arrangements de ce même Jean L'Helgouac'h qui nous avait donné il y a quelques années une « Troisième suite », qui reste un monument de l'utilisation polyphonique des bombardes et cornemuses. Ici, il s'agit de deux mélodies, « Marw eo va mestrez » et mieux encore à mon goût « Deus ganin-me plac'h yaouank ». Les arrangements sont construits dans les deux cas selon poulillé du thème succèdent des variations, dentelles ou broderies, véritables envolées qui vous laissent le souffle coupé et qui en finale reprennent plus ou moins le thème initial, mais évoqué, modifié, subtilement enrichi. Bernard Pichard, à la bombarde, y donne toute la mesure de ses dons d'exceptionnel virtuose, en particulier quand à la fin d'une variation, exécutée avec brio, il reprend le thème comme en écho, en jouant au total sur un extraordinaire registre de timbres.

Avec l'incurable manque de sens de l'à-propos qui caractérise le mouvement breton, B.A.S. a lancé ce disque au milieu de la campagne électorale, ce qui a fait passer sa sortie inaperçue. Raison de plus pour rattraper la gaffe en vous procurant d'urgence cet enregistrement destiné à devenir une pièce de collection et une référence indispensable en matière de musique bretonne. Au cas où vous ne pourriez vous le procurer dans le commerce, voici, toute publicité exclue, une adresse utile : Editions sonores B.A.S., 38, rue Pierre Sépard, 29000 Quimper - Téléphone : 90.04.04.

J. Le Fèvre

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

• J.F. 18 ans, ch. emploi comptable ou aide-comptable ds région 44. Diplômes : C.A.P. comptabilité et B.E.P. comptable-mécanographe. Ecrire au journal qui transmettra ; annonce n° 78.31.

• J.H. 22 ans, libéré o.m., titulaire D.U.T. électronique. + 6 mois de stage, ch. emploi Bretagne. Ecrire Jean-Paul Joubiev, Canfroux, Lantillac, 56120 Josselin.

• J.H. 21 ans, libéré o.m., ch. emploi bureau ou commerce aimant contact av. clients. Départements 29, 22 ou 56. Ecrire : Briant 38 rue de l'étaim, 29290 Saint-Renan.

• J.H. 26 ans, ch. place stagiaire de contact ds institut pr enfance inadaptée (IMP, CAT, IMPRO, etc...) en Bretagne. Ecrire : Christian Lefeuvre, Languehan, 22130 Plancoët.

• J.F. 19 ans, disponible immédiat., ch. emploi si possible région Gourin, Langonnet. Etudiera toute proposition. Ecrire : Chantal Morvan, Guillourien, 29155 Trégouez.



FESTOÙ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

• Le 8 avril

à VAL D'IZE

Fest-nos à 20 h 30 à la salle des fêtes, avec les « Diablintes », organisé par l'amicale Treenne.

à POMMERET

Bal breton à 21 h, avec chantous, sonnous, contous du Pays gallo, organisé par le Comité des fêtes de Pommeret et l'Association des amis du Parler gallo.

• Le 15 avril

à PARAMÉ

Bal gallo à 21 h, avec Katell Goant, An Endreziz et Avel Nevez à la salle des fêtes, organisé par le Centre de culture bretonne de Saint-Malo.

à LOCMINE

Fest-nos à la salle des fêtes, avec les Bleizi-Ruz, EpINETTE et Mathieu, des chanteurs gallos, organisé par la Fédération U.D.B. du Haut-Vannetais.

• Le 16 avril

à ST-VINCENT-SUR-OUST

Bal breton à 15 h à Ti-Kendal'h, organisé par Ti-Kendal'h.

• Le 29 avril

à PLEYBEN

Fest-nos à la salle des fêtes à 21 h, avec les Klaskerien, les frères Coadou, les chanteurs de Brasparts, organisé par le Foyer communal.

Participez à la lutte pour notre langue et notre culture en vous abonnant ou en abonnant vos amis à

POBL VREIZH

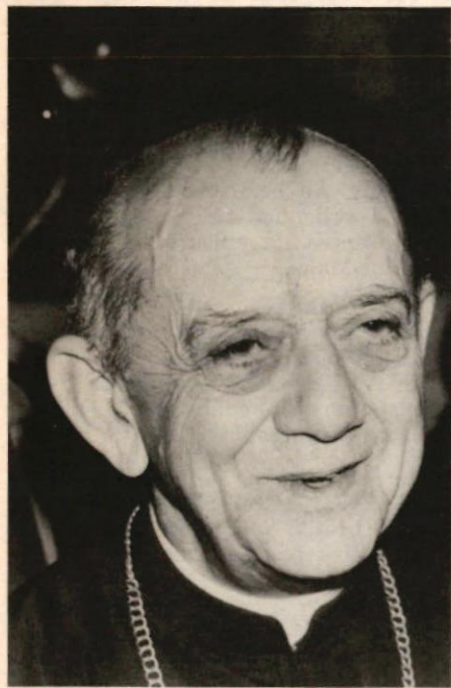
le seul magazine de gauche édité en breton tous les mois.

EN BRETON DANS LE TEXTE

Par Yann-Ber PIRIOU

imbourc'h un journal parlé

Dans son numéro de janvier 1978, **Imbourc'h** présente la suite des carnets de Youenn Troal. Nous avons déjà eu l'occasion de parler de cette œuvre. La lecture en est toujours aussi intéressante tant pour les informations qu'elle procure sur la vie au jour le jour dans une paroisse chrétienne du Pérou que pour les extraits de l'abondante correspondance que le Padre entretient en breton avec les nombreux amis qu'il a laissés au pays. A lire en particulier les quelques pages consacrées à Dom Helder Camara.



Don Helder Camara

Quant au numéro de février, il regroupe sous le titre de **Krog an Tan en edeg** (Le feu a pris dans le champ de blé) une quarantaine de poèmes écrits par Marie-Pascale et traduits par Y. Olier. Certains aimeront peut-être.

Imbourc'h

7, bd A. Burloud - 35000 Rennes

Le SIVOM Toull Goulig Koad Malouenn, qui regroupe les communes de Lanrivain, Trémargat, Saint-Conan, Peumerit, Saint-Gilles Pligeaux, Kerpert, lance un journal parlé en breton dont le responsable n'est autre que René Richard, l'ex-speaker bretonnant de Radio-Brest. Ce journal sera diffusé sur mini-cassettes. L'intérêt, nous dit-on, en est multiple. D'abord « pour les non-bretonnants. C'est peut-être le dernier moyen d'apprendre le breton parlé ». Ensuite pour les bretonnants... « ...il peut-être utile de posséder cette somme de documents sonores concernant la culture orale du Pays Plin, sur un support facile à classer et à consulter : les cassettes... ».

Enfin, nous dit René Richard « pour le pays concerné, c'est ce journal qui peut faire réussir toutes les autres opérations à venir entreprises par le SIVOM et ainsi relancer la vie dans ce secteur rural ».

L'expérience démarre en 1978-1979. L'abonnement annuel est de 150 Frs pour ceux qui habitent une commune du S.I.V.O.M., ou une commune faisant partie d'un des quatre cantons limitrophes (Callac, Rostrenen, Saint-Nicolas, Bourbriac). Pour tous les autres, l'abonnement est de 200 Frs. Mais la périodicité du journal n'a pas été indiquée !..

Pour tous renseignements, s'adresser à René Richard, Kerjouan - 22480 Lanrivain.

notre terre promise

Publié par les Editions Kendalc'h dans la collection **Sevel e vouezh**, ce recueil de Tugdual Kalvez contient entr'autres choses, une dizaine de textes accompagnés de leurs versions françaises. L'ensemble est préfacé en

breton par Youenn Gwernig.

Distribution Coop Breizh
9, avenue du Gal de Gaulle
44502 La Baule Cédex.



**hazetenn
ar vro blin**



Quand la misère occupait l'envers du décor glorieux des "grands siècles bretons"...

HISTOIRE

Les travaux récents des historiens bretons, notamment les recherches de Jean Meyer, Jean Tanguy et Alain Groix, ont permis d'établir que les grands siècles de l'histoire de notre pays sont les XVI^e et XVII^e siècle au moins jusqu'aux années 1670-1680. On a insisté sur la bonne santé démographique de l'ouest de la province, sur l'équilibre économique entre une agriculture variée et une dynamique industrie toilière. On a mis en lumière l'extraordinaire épanouissement artistique qui a accompagné ces années fastes de notre histoire.

Ce sont là d'excellentes choses, d'autant que l'on souligne ainsi l'originalité de la Bretagne dans un royaume où les premiers siècles modernes sont plutôt noirs : l'envers du décor louisquatorzien est souvent sinistre en France...

Cependant, il existe un danger : c'est celui qui consisterait à rosir tellement le tableau qu'on subsisterait un mythe à un autre : la Bretagne aurait ainsi connu, deux siècles durant, un « âge d'or » bien oublié... Certes, la prospérité de la civilisation rurale et maritime bretonne fut réelle ; mais il ne faut pas croire que cette civilisation était fondée sur un égalitarisme édénique, sur un bonheur uniformément partagé...

Au contraire, il apparaît comme formellement établi que la société rurale bretonne était profondément inégalitaire et les pauvres ne manquaient pas. Tout au plus étaient-ils peut-être un peu moins malheureux que leurs homologues du reste du Royaume...

Mais que de réelles misères, que de souffrances cachées, que d'injustices dans cette histoire ! Les documents officiels sont peu nombreux à en parler : le sort des pauvres ne passionnait guère les puissants de l'époque ! Mais la discrétion des registres d'état civil des paroisses bretonnes laisse cependant entrevoir, au détour des pages tenues par les recteurs, la présence fréquente de cette misère. On peut estimer que le nombre des ouvriers agricoles, « manouvriers » ou « brassiers », sans qualification, ni propriété terrienne, était très élevé en Bretagne, plus qu'ailleurs sûrement.

C'est dans cette partie pauvre et exploitée de la population paysanne que l'on relève la misère la plus grande, au rythme lancinant des actes de décès.

Misère de la solitude et du danger : des loups courent encore en pays de Léon au début du XVII^e siècle et l'on enterre à Milizac « François, fils (de) Nicolas Prigent et Margarit Men, pauvres gens du village du Lan, étant en l'âge de six ans (...) (qui) fut pris et tué dans la montagne appelée Menez an Avant par un grand loup le jeudi quinziesme jour de septembre (...) 1605 » (1)

Misère de la mendicité : combien de registres révèlent la présence de « coureurs de pays » trouvés morts au détour d'une lande, comme cette « Françoise

Leubin, épouse de Jan Penegues, du Drenez en Milizac (...) trouvée morte subitement (...) au milieu du Robinen de Kerlisc en Milizac, munie d'un petit chaquet au col, âgée de plus de soixante ans, cherchant depuis longtemps l'aumône et fort infirme » (2)...

Misère des enfants abandonnés par leur mère au porche des églises ou sur la base des calvaires, comme cet « enfant mâle trouvé sur une croix proche (de) l'église Notre-Dame de Lambader, dont les père et mère sont inconnus » et auquel le recteur de Plougourvest donne le 20 juillet 1691 « le nom de François et a eu pour parrain et marraine François Tanguy et demoiselle Françoise Gefroy » (3)

Misère des filles de ferme engrossées par leur maître, par un coq de village ou par quelque seigneur rural comme cette « Catherine Page, vagabonde (...) demeurant depuis les trois semaines chez Robert Le Moign du village du Leur en Milizac » qui met au monde un fils illégitime le 13 novembre 1689 et déclare « son fils être du fait du Sieur de l'Isle-Roux, de la trêve de Bohars (en la) paroisse de (Guilers) » (4).

Misère des pauvres « innocents » de village, doublement isolés dans leur malheur et leur maladie comme ce « François Cloarec, fils (...) de défunte Marie Lostideau de Laervir en Milizac » qui meurt le 5 février 1713 « après avoir reçu l'extrême onction, de tout temps privé de l'usage de raison, âgé d'environ vingt-sept ans » (5)

Misère des réprimés, comme ces paysans incarcérés au château de Brest après la révolte des Bonnets rouges et qui décèdent dans l'indifférence, et sont inhumés loin de toute parenté comme « un nommé Allain Le Gloidec, du bourg de Combril en Cornouaille, vivant prisonnier audit château (de Brest) (...) qui est décédé (le 7 février 1676). Le fossoyeur de l'église, nommé La Verduze, a déclaré l'avoir enterré lui-même le (8 février) » (6)

Misère des accidentés du travail et surtout des victimes de la mer qui rejette régulièrement sur les grèves ses proies comme ce « corps mort que Guillaume Le Guen et Christophe Le Lazennec, de la paroisse de Lannilis, ont apporté (le 4 janvier 1689) à l'église de Lampaul-Ploudalmézeau, qu'ils disent être celui de Goulven Godoc, ménager de ladite paroisse de Lannilis, âgé d'environ trente ans, noyé dans la mer voisine il y a environ un mois et jeté par (elle) sur la grève depuis peu... » (7)

Mais aussi misère beaucoup plus quotidienne de la faim ou du froid. Une faim lancinante pour les plus pauvres, surtout lors de la difficile période de la « soudure » qui sépare la fin des réserves hivernales de l'arrivée des premières récoltes estivales. Le XVII^e siècle breton a certes moins connu que le reste du Royaume ces terribles hécatombes dues à la faim qui furent celles de 1661, 1693, 1709, etc...

Dessin de R. Y. Creston



Néanmoins, tous les Bretons n'étaient pas à l'abri. Dans les rues de Brest, au matin, dans l'hiver 1675-76, il n'était pas rare de trouver le cadavre d'un pauvre qui s'était éteint la nuit sur la pauvre chaleur d'un tas de fumier. A Brest toujours, le retard mis par la Marine royale à verser les salaires des ouvriers de l'arsenal provoqua de véritables émeutes de la misère, notamment la manifestation de femmes en décembre 1704 devant l'hôtel de l'intendant de la marine...

Si l'Ankou est le personnage si familier de l'imaginaire breton, c'est, bien sûr, affaire de culture et de tempérament. Mais la beauté des enclos paroissiaux, la richesse du décor de nos chapelles, le souvenir des grandeurs passées de notre commerce international ne doivent pas nous faire oublier que pour une grande partie des travailleurs bretons du XVI^e et du XVII^e siècle, la mort était la compagne inquiétante, obsédante, omniprésente de pauvres vies que la misère achevait si souvent trop tôt...

R. LEPROHON

- (1) Toutes les citations d'archives ont leur orthographe modernisée (N.D. L.R.) Archives municipales de Milizac (1586-1668), S. 1605.
- (2) Archives municipales de Milizac, BMS 1704, folio 5.
- (3) Archives municipales de Plougourvest, BMS 1691, folio 8.
- (4) Archives municipales de Milizac, BMS 1689, avant-dernier folio.
- (5) Archives municipales de Milizac, BMS 1713.
- (6) Archives municipales de Brest, BMS 1676.
- (7) Archives municipales de Lampaul-Ploudalmézeau, BMS 1688, folio 12.



UN "G.F.A." POUR SAUVER LES MARAIS SALANTS

2 000 hectares de Marais Salants derrière La Baule ; un groupement de producteurs qui regroupe 95 % de la profession et qui commercialise 12 000 tonnes par an de sel infiniment plus riche que les sels industriels ; un milieu d'une richesse écologique incontestable (faune, flore, chaîne alimentaire, micro-climat...)

Le Conseil d'Etat a confirmé en octobre 1977 le jugement du Tribunal Administratif de Nantes sur l'utilité publique de la Rocade de La Baule, malgré l'avis contraire du commissaire du gouvernement, mal-

gré l'opposition des paludiers et des associations de défense qui ont clairement démontré que cette route serait un coup mortel porté à la survie du marais. Guichard, lui, réélu au premier tour, s'en moque ouvertement.

Un groupe de jeunes exploitants paludiers a décidé de résister à cette opération qui vise avant tout la promotion du tourisme de luxe dans la région de La Baule. Il s'agit pour eux, non seulement de retarder l'expropriation des terrains menacés par la rocade, mais d'avoir une attitude positive et même offensive.



Il s'agit

- d'aider les exploitants à supporter la charge du foncier,
- de faciliter l'installation de jeunes paludiers,
- de contrôler la destination du sol menacé par la spéculation foncière,
- d'acquérir des salines incultes afin de les maintenir en eau et de les maintenir en état dans les limites des possibilités financières.

Pour cela ils ont décidé de mettre en place, en tirant profit de certains aspects inattendus de la législation, un groupement foncier agricole, un « G.F.A. des Marais guérandais ». C'est une solution qui a déjà été expérimentée ailleurs, en particulier sur le plateau du larzac.

Il s'agit que le maximum de gens deviennent propriétaires de parts dans ce G.F.A., deviennent véritablement propriétaires d'une partie des marais salants, pour 500 F la part.

Bien sûr, disent les jeunes paludiers, de nombreuses personnes désireuses de participer au financement du GFA ne pourront apporter 500 F. Il leur est possible de se grouper de sorte qu'ils fournissent à plusieurs une part.

Le slogan des paludiers devrait leur valoir une large sympathie : « La terre qui les fait vivre est aussi notre terre ».

Pour tous renseignements, s'adresser à :

« G.F.A. des Marais guérandais »

Alain Audic

Queniquen - 44350 Guérande

BALAYER DEVANT SA PORTE

Plusieurs municipalités de gauche de Bretagne ont adopté un vœu en faveur de la culture bretonne, présenté par le « Front Culturel Progressiste Breton » constitué des mouvements et partis : Ar Falz, P.S., P.S.U., U.D.B., et Skol an Emsav. Parmi elles, la municipalité de Carhaix... ; mais dans des conditions assez particulières.

Proposé par Yannick Oulc'hen, adjoint au maire U.D.B., le texte a été voté par le groupe communiste (qui ne fait pourtant pas partie du Front) mais curieusement traité par le groupe socialiste qui donnait une voix pour, une voix contre et le reste en abstentions. Ajoutons que l'adjoint P.S. ayant voté contre justifiait ainsi sa position : « c'est un texte qui ouvre la voie au séparatisme » Oh !.

Si nous citons ce fait, c'est que l'U.D.B. se voit parfois reprocher de « freiner l'action culturelle en Bretagne » ; et c'est aussi qu'à l'origine de ce reproche on trouve des... responsables du P.S. !

J.G.

RÉACTIONS

Cliché le Peuple Breton/Fournier



Notre article sur l'avortement en Bretagne paru dans le précédent numéro du journal a d'ores et déjà suscité un courrier abondant et passionné. Était-il si critiquable qu'il n'ait inspiré jusqu'à présent que des contradictions ? Nos lecteurs en jugeront. Toujours est-il que nous avons jugé utile de publier ici quelques unes de ces lettres, aussi virulentes soient-elles à notre égard ou vis-à-vis de l'article incriminé. Si nous avons pris cette décision, ce n'est pas, loin s'en faut, pour endosser la totalité des idées par les lecteurs qui nous ont écrit, mais parce que leurs propos peuvent rectifier des inexactitudes ou des schématisations injustes. Ce peut être aussi l'amorce d'un débat fructueux sur ce problème important.

UN JOURNAL A CANCANS ?

Quelques questions à propos de l'article « Avorter en Bretagne » paru dans le dernier numéro du Peuple Breton (mars 1978).

Quel en est l'auteur ? Aurait-il craint de le signer ? S'agit-il d'une copie intégrale du rapport de la section bretonne du mouvement français pour le planning familial ou d'un choix des paragraphes les plus percutants ? S'il y a un choix, ce choix est-il orienté ou bien rend-il compte de l'ensemble du rapport ?

Surtout quelques questions concernant l'entrefilet de la page 4 à propos de l'Hôpital de Carhaix : « la femme pense d'abord à Carhaix pour avorter puis y renonce car une camarade à elle y a avorté par curetage dans des conditions déplorables et a beaucoup souffert ».

Avez-vous vérifié ou fait vérifier ces affirmations avant de les publier ou bien les faites-vous à l'aveugle ? Si oui, vérifiez-vous aussi les autres affirmations que publie le journal régulièrement ? Le Peuple Breton serait-il un journal à cancans, style France-Dimanche ou Ici Paris ?

Le curetage se fait sous anesthésie générale. Pas de douleur donc au cours de l'intervention. En post-opératoire comme pour toute opération, le patient peut souffrir. Ce n'est pas un problème propre à Carhaix.

Pouvez-vous faire préciser le terme « conditions déplorables » ? Le Peuple Breton ne donne-t-il pas dans l'affirmation non argumentée et les généralisations simplistes ? Avez-vous pensé aux centaines de travailleurs qui gagnent leur vie à l'hôpital de Carhaix et qui ont ressenti ce paragraphe comme une vexation ? Pensez-vous avoir encore quelque crédit auprès d'eux ?

G. Kervella
interne à l'hôpital de Carhaix.

VOUS AVEZ UNE CONSCIENCE

Dans l'article non signé « Avorter en Bretagne » vous avez des propos étonnants qui, vus sous un certain angle, sont plutôt ceux des fascistes que vous dénoncez par ailleurs.

Dans une démocratie, on respecte la loi ; la loi Veil parle de « situation de détresse ». C'est bien clair. La plupart des avortements sont des actes de commodité, contrairement à ce que vous laissez entendre en prenant des cas extrêmes respectables (...) Qu'est-ce que ça veut dire être libre dans ce cas pour une femme ? Qui me fera croire que l'avortement n'est pas un mal tout d'abord pour la femme, non seulement physiquement, mais psychiquement, même en laissant tomber la métaphysique, encore que cet acte laisse des traces dans les consciences, que vous le vouliez ou non. Est-elle encouragée matériellement et psychologiquement à garder son enfant ?

(...) Par un aveuglement curieux, vous en arrivez à ne plus trouver de limites d'âge du fœtus, certains parlent de 6 mois. Là où Hitler avait ses raisons, vous vous avez le « bien-être » on ne veut pas d'emm... avec des mômes ! Où est votre information sur la contraception encore une fois ? Baiser sans responsabilités, c'est comme rouler à 120 km/h sur les routes bretonnes... Ce n'est pas acceptable, le propre de l'homme étant de maîtriser son destin, de respecter son prochain surtout quand il est faible et innocent.

Il est évident que l'avortement ne doit pas être interdit, c'est parfois un moindre mal. De là à le promouvoir, à brâmer sa diffusion. D'ailleurs beaucoup de femmes se font avorter par suite de cette propagande laxiste et irresponsable, et il faudrait que la collectivité soutienne ces « meurtres » (E. Rostand) ? Misère d'un monde qui n'a que son sexe pour jouir (...) votre responsabilité c'est aussi, à côté du droit au plaisir, qui est respectable et humain, de promouvoir une qualité de vie pour les enfants, une possibilité réelle de choix pour celles et ceux qui veulent avoir des enfants et les élever

normalement, ce qui suppose une politique familiale très dynamique, ce dont je ne vois aucune allusion dans le Programme Démocratique Breton de l'U.D.B. Pourquoi ceux qui ont des enfants à élever seraient-ils prolétarisés ? C'est là aussi un moyen d'encourager la vie et non sa destruction. Vous avez une conscience, que vous le vouliez ou non.

J. Ferré, Lannion.

LA GRECE EN EST MORTE

Vous approuvez la loi sur l'avortement. En tant que chrétien, je ne peux pas être d'accord, même si certains prêtres détraqués sont de votre avis. Pour celui qui ne croit pas en Dieu (et je vous assure que mon Dieu n'est en rien le grand barbu de mon catéchisme), l'homme n'est qu'un animal évolué et le fœtus, un morceau de viande gênant. On le garde ou on l'enlève ; ce n'est rien de plus qu'une appendicite. Si l'avortement est admissible pour un athée, pour un croyant, chrétien ou non, c'est un meurtre. N'oubliez pas que les chrétiens sont en Bretagne une force énorme, même et surtout si ils acceptent l'évolution de l'Eglise. Notre foi trouve dans cette évolution, cela est vrai, la libération d'un certain folklore religieux dépassé, mais cela entraîne pour nous des exigences autrement plus profondes que les pratiques extérieures de jadis. Autrement, on pouvait être un salopard, du moment qu'on allait à la messe. Maintenant, on peut, à l'occasion, manquer la messe, mais on ne peut plus manquer à la Loi de Dieu dans notre vie de tous les jours. Croyez-moi, cela va très loin.

Or, j'ai des amis sincèrement aréli-gieux, qui boufferaient même volontiers du curé, mais eux non plus n'admettent pas l'avortement. La vie, sous toutes ses formes, mérite le respect. J'éprouve de la gêne à tuer un animal malade, ou nuisible, ou pour ma



nourriture ; j'éprouve de la gêne à abattre un arbre parce que je tranche une vie. Dès qu'une graine se trouve en terre, elle devient une vie. Il y en a combien qui refuseraient la guerre au nom du respect de l'homme et qui accepteraient l'avortement. C'est un non sens.

Au lieu de jouer aux libérateurs, en prétendant nous « libérer de certains tabous », reconnaissons que nous ne sommes que des lâches. Nous ne cherchons que la jouissance.

La licence actuelle des mœurs est un signe infaillible de décadence. La Grèce, avant Jésus-Christ, a connu les théories que nous connaissons aujourd'hui : apologie de l'avortement, homosexualité comme remède à l'excès de population, désertion des campagnes pour la ville, mais elle en est morte définitivement.

Qu'une famille se limite volontairement pour donner à chacun de ses enfants le nécessaire qu'il est en droit d'attendre, cela se comprend, mais où nous mènera la pilule ? Je la crois aussi dangereuse, à court ou long terme, physiquement et moralement que l'énergie atomique.

Si une fille, éperdue d'amour ou de folie sexuelle se trouve enceinte, il ne faut certes pas lui jeter la pierre. Le Christ a été plus indulgent pour Marie Madeleine que pour les trafiquants du Temple. Il faut aider les filles mères à élever dignement leurs enfants, mais il faut, d'abord, aider les jeunes à s'imposer librement une discipline sexuelle de leur mieux, avec infiniment d'indulgence pour leurs défaillances. Mais prôner la pilule ou l'avortement, c'est la porte ouverte à toutes les lâchetés.

Un chien ne cherche à saillir une chienne que lorsqu'elle est en chaleur. Les matous ne courent les gouttières qu'à certaines saisons. Il n'y a que l'homme qui soit toujours excité... parce qu'il a l'imagination (nous disons l'âme), parce qu'il est libre et que des criminels dévoient son sens de liberté vers la licence contre nature.

L'homme est le seul animal qui s'excite lui-même volontairement et artificiellement. Il est plus jouisseur qu'un porc.

Bien des religions non chrétiennes ont considéré la haute valeur de la chasteté totale ou partielle. Dans la Rome pourrie, les vestales étaient respectées en vertu de leur chasteté.

Que vient-on nous mélanger la liberté du sexe avec la vraie liberté qui est celle de l'Esprit ? C'est une escroquerie monstrueuse des temps modernes et les intérêts financiers les plus vils savent bien en profiter.

La licence sexuelle est à la vraie sexualité ce qu'est la soulographie au plaisir de boire du bon vin.

Ce n'est même pas une question de religion, mais tout simplement une question de morale naturelle. Ne souillez pas la Bretagne en emboitant le pas à de pareilles énormités. C'est une faute contre l'homme ; c'est une faute contre le pays.

René Bridier, 56 Beignon

UNE LIBERTE A SENS UNIQUE ?

Abonné à votre journal depuis plusieurs années, sympathisant de longue date et de surcroît gynécologue accoucheur breton, vous me permettrez de vous donner mon opinion sur l'article que vous présentez dans votre dernier numéro (172 mars).

Tout d'abord votre présentation rappelle étrangement celle de la presse à sensation type « France-Dimanche » par le choix de cas exceptionnels dans vos exemples...

Votre « bécassine » de la première page est-elle destinée à nous apitoyer ou à nous faire sourire ?

Sa naïveté proverbiale serait-elle encore la marque de nos jeunes compatriotes ?

Je peux vous rassurer à ce sujet car j'ai suffisamment l'expérience des bretonnes, après 40 ans d'exercice, pour vous affirmer qu'elles sont plus fûtées que Bécassine et qu'elles savent parfaitement jouer la comédie du désespoir et de l'ignorance lorsque ces armes peuvent les servir (à croire que l'immaculée conception est toujours d'actualité). Vous notez d'ailleurs dans votre article (je cite) « que certaines femmes, pour avoir l'air en détresse, comme le veut la loi, se frottent les yeux avec des oignons avant de se présenter à la consultation ».

Il est certain que les hôpitaux et les cliniques (que vous semblez oublier) ne remplissent pas toujours leurs fonctions dans le cadre de la loi sur l'avortement, mais j'ai plaisir à constater que Guingamp ne figure pas au palmarès des contestations.

Il est certain aussi que de nombreux médecins ou chirurgiens sont très réticents pour l'application de ladite loi, mais c'est leur droit.

Seriez-vous partisans d'une liberté à sens unique ?

Le droit pour la femme d'avorter. Oui, je suis d'accord et j'ai défendu ce droit lorsqu'il était risqué de le faire ; mais aussi le droit pour un médecin de refuser cet acte s'il le réprouve, l'avortement ne pouvant être considéré comme un acte médical ni la grossesse comme une maladie.

Oui également.

Nous ne sommes pas les exécuteurs des hautes œuvres.

Que l'avortement soit parfois la seule solution à des problèmes graves.

Oui, je le crois, et je l'ai pratiqué dans certaines circonstances, bien avant que Mme VEIL nous y autorise, mais je dis non à l'avortement de complaisance, parce que toute intervention fait courir des risques, tant sur le plan physique que psychique. J'ai entendu les justifications suivantes de la bouche de certaines femmes :

— désir de passer les vacances sans les malaises inhérents à une grossesse

— difficultés de trésorerie en raison de l'achat d'une maison ou d'une voiture.

— désir d'être « légalement » mariées avant d'avoir un enfant, pour éviter certains commérages.

J'en passe et des meilleures !

Toutes ces personnes qui critiquent le corps médical, le plus souvent d'ailleurs après s'en être servi, pourraient peut-être faire leur mea culpa et accuser leur négligence ?

N'oublions pas qu'il fut un temps, pas très éloigné, où les femmes

n'avaient que des moyens dérisoires pour se protéger contre une grossesse indésirable, qu'elles étaient à plaindre et que j'étais le premier à les plaindre et à les aider, le cas échéant, mais les temps ont changé. Nous avons été un certain nombre (peu à vrai dire) pour faire que cela change, mais je dois reconnaître, au soir d'une longue carrière médicale, que ma déception est grande devant le peu d'efficacité des efforts accomplis.

La contraception est légale et remboursée par la Sécurité Sociale. L'avortement est légal, mais non remboursé il est vrai, mais l'avortement ne peut être considéré comme une méthode contraceptive.

La ligature des trompes est possible dans certains cas.

Que faut-il de plus ?

Que diable, les moyens d'information ne manquent pas : Pilule et stérilet sont connus de tous. La radio, la télévision, la presse féminine, les mouvements de planning familial en ont largement parlé. Ces derniers, en particulier, se sont dévoués bénévolement, ont organisé des réunions auxquelles j'ai d'ailleurs participé chaque fois qu'on me l'a demandé.

Savez-vous combien de personnes assistaient à ces réunions ?

Pour des villes comme Guingamp ou Lannion : 20 à 30 personnes, quelquefois moins, et encore ce sont souvent des initiés, en général membres de l'enseignement, infirmières, assistantes sociales... Il est certain qu'il est plus plaisant d'assister au spectacle télévisé que de se documenter sur un problème important, mais alors foin des jérémiades et des récriminations !

Allons soyons sérieux.

Votre journal m'avait habitué à plus de sens des responsabilités. Vous essayez de faire prendre conscience aux Bretons dans le domaine politique et économique. C'est bien, mais essayez aussi dans le domaine de la sexualité et de la planification des naissances. Hélas les tabous sont tenaces. Le vrai problème est d'essayer de comprendre pourquoi tant de femmes considèrent l'avortement comme une méthode contraceptive, pourquoi elles ne font pas confiance aux méthodes modernes de protection (pilule ou stérilet), et d'essayer de leur expliquer que l'acte sexuel et la fécondation ne sont pas nécessairement liés et que la décision de donner la vie devrait être un acte réfléchi engageant les deux partenaires.

Je pense que la presse peut favoriser cette prise de conscience... mais je ne pense pas qu'il soit bon de traiter les gens comme des assistés et de les laisser croire qu'il y aura toujours quelqu'un pour les prendre en charge lorsqu'ils auront commis des négligences. Respectons le vieux dicton :

Aide-toi, le ciel t'aidera.

Je m'excuse d'avoir été si long mais je pense que cette mise au point s'imposait après un article qui m'a paru caricatural et qui, d'autre part, n'était pas signé, ce qui me paraît toujours regrettable.

Ne jouons pas au procureur. C'est trop facile. La réalité a de multiples facettes. Il faut essayer de les découvrir.

Docteur Caillet
Gynécologue-Accoucheur
Guingamp



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat.

Centralisme démocratique

(...) Je vous dirai très sincèrement que je soutiendrai l'U.D.B. au premier tour ; pour le deuxième, je ne me prononce pas encore. Mais je peux vous assurer dès maintenant que je ne voterai pas pour la droite. Ce qui m'inquiète en fait, c'est que seuls les socialistes proposent de faire quelque chose pour notre pays. Quant aux communistes, j'en doute, car n'est-ce pas eux qui se réclament du centralisme démocratique ? N'y a-t-il pas là un mot qui vous choque ?... Centralisme... En admettant que la gauche gagne, est-ce que les socialistes bretons pourront faire valoir nos droits au milieu des autres socialistes pour qui la Bretagne fait partie de l'Une et indivisible, point final ? J'estime qu'en France on reste, et on restera longtemps encore, fier du Jacobinisme dont les gouvernements successifs ne cessent de se nourrir. Je me demande si un jour il sera question de « dévolution » comme en Angleterre vis-à-vis de l'Ecosse et du Pays de Galles. A ce sujet, j'ai eu l'occasion d'écouter sur France-Culture un programme intitulé : « la mort du centralisme », auquel prenaient part le Pr. Mackintosh, député travailliste écossais et Mr Jeannotet, ex-ministre. Inutile de vous dire qu'ils ne se sont entendus sur aucun point. Suite à cette émission, j'ai écrit au Pr Mackintosh qui m'a répondu : « Je ferai tout ce que je peux pour que la Dévolution soit appliquée en Grande-Bretagne et j'espère que cela fera ouvrir les yeux à la France car je suis personnellement certain qu'aujourd'hui, les pays modernes ne peuvent être gouvernés à partir d'une capitale centrale ».

Quand donc entendrons-nous de tels propos de la part d'un socialiste, d'un communiste ou, pourquoi pas, d'un député de droite.

L. Hervé, Rennes

A bas les exploiters

Je souhaite que les élections soient à l'avantage de la Bretagne et des Bretons. Et si chaque Breton fait l'effort de voter pour l'U.D.B., son effort ne sera pas vain. Car je voudrais voir la Bretagne pouvoir respirer et non la voir étouffée à petit feu par les grands notables assoiffés de profits et de pouvoir. A bas les exploiters.

R. Duval, La Rochelle

Militant socialiste

Membre du Parti Socialiste et militant breton dans ce parti, un petit mot après avoir lu votre programme pour vous dire toute ma sympathie et mon soutien à votre combat qui est également le nôtre. Si j'avais la chance d'habiter au pays, sans doute serais-je membre de l'U.D.B.

P. Hamon, Paris.

Il y a O.S. ...et O.S.

Tout d'abord, bravo au « Peuple Breton ». Voilà à peu près deux ans que je l'achetais. Maintenant j'y suis abonné. Ce n'est pas un hasard, je suis breton (exilé). Depuis un peu plus d'un an je travaille à Lyon. Il m'a fallu rencontrer des collègues et des plaisanteries dans le style : « As-tu ta carte de travail ? ». Et comme disait P... dans votre dernier courrier des lecteurs : « Ils ne disent pas ça méchamment, mais ils le disent ». Je crois que c'est à ce moment là que j'ai pris conscience de ce que représentait notre culture pour tout « bon Français » qui se respecte. Travaillant au Ministère du Travail, j'ai pu prendre conscience également du sous-emploi, du sous-prolétariat entretenus par Giscard, Barre, Ceyrac et Cie, j'ai mesuré l'écart existant entre le salaire d'un O.S. à Lorient, Nantes ou Quimper, et le salaire d'un O.S. de Lyon, Marseille ou Paris.

Je pense que le P.B. est le seul journal qui ose parler de la Bretagne comme on doit en parler, sans fausses pudeurs. J'en profite pour lever mon chapeau à l'U.D.B. qui est le seul parti digne de s'appeler « parti breton ». J'oserais même dire que j'apprécierais vos analyses politiques si... si je n'étais pas sympathisant de la Ligue Communiste Révolutionnaire. J'ai toujours un peu l'impression que vous vous essouffez à vouloir coller — certes — mais en restant à distance du Programme Commun. En effet, on tape un peu sur le Parti Socialiste, un peu sur le Parti Communiste ; mais tout cela ne resterait-il pas, somme toute, gentillet ?

Par contre, qu'est-ce que l'extrême-gauche représente à vos yeux ? Pour moi, c'est la grosse inconnue (...) Mais oui, camarades, l'extrême-gauche a réussi à rassembler jusqu'à 13 % des voix aux dernières Municipales dans certaines villes. Mais oui, camarades, il y a aussi des travailleurs qui refusent le compromis tacite entre P.S.-P.C.-M.R.G. et le grand capital. Il y a aussi des travailleurs

qui ne veulent pas que Mitterrand applique la même politique que Soarès au Portugal (...) Qu'est-ce que l'Union de la Gauche ? Le P.C. serait peut-être le plus crédible des trois. Mais comment lui accorder une quelconque crédibilité lorsque l'on sait qu'il s'allie avec le plus opportuniste des partis français et son chef Mitterrand, le premier responsable de Charonne, celui qui a osé dire pendant la guerre d'Algérie : « La seule négociation c'est la guerre ! ». Comment accorder un quelconque crédit au P.C.F. lorsqu'on le voit allié avec le plus grand traître des partis de gauche, avec ce vague groupuscule bourgeois que sont les M.R.G. ?

A la lecture de votre dernier numéro, mes cheveux se sont dressés sur ma tête. De grâce, le P.S.U. c'est aussi l'extrême gauche. S'il vous plaît, évitez les comparaisons blessantes, évitez les parallèles entre le P.S.U. et S.A.V. car c'est plus que dégradant pour le premier nommé.

Je vous signale aussi que notre plateforme commune avec l'Organisation Communiste des Travailleurs et les comités Communistes Autogestionnaires traite d'un problème que vous ignorez pas : « Vivre et travailler au pays ».

Somme toute je dis bravo à l'U.D.B. et au P.B. Un bravo réservé, certes, mais franc.

L. Allain, Lyon.

Pas habituel

Il n'est pas habituel qu'un étudiant donne ses économies, sauf pour une juste cause. Ci-joint mon abonnement.

Y. Savitan, Penvénan.

Télé 7 jours le dit aussi

De passage à Nantes il y a une semaine, j'ai pu voir sur les panneaux d'affichage de cette ville, la publicité de Télé-7-jours : « Grâce à Télé-7-jours, 450 000 Bretons reçoivent mieux la télé ». Et quelques dizaines de kilomètres plus



loin, en Vendée, on trouvait l'affiche suivante: Grâce à Télé-7-jours, 7 500 000 Français reçoivent mieux la télé», affiche que j'ai d'ailleurs retrouvée dans plusieurs villes du Massif Central où je suis passé. Je me suis dit que ce genre de choses pourrait très bien aller dans la rubrique «d'autres le disent» en relevant que pour Télé-7-jours aussi, la Loire-Atlantique est bretonne et Nantes est en Bretagne. J'avais déjà remarqué à l'époque une affiche du Crédit Agricole reprenant les limites de la Bretagne historique et non celles de la Bretagne-croupion.

T. Perrot, Pont-l'Abbé.

Je renouvelle mon abonnement au «Peuple Breton» en tant que journal donnant une information vraie et objective de la situation bretonne. J'avais mis beaucoup d'espoir dans l'U.D.B. et j'étais sur le point d'y adhérer quand je me suis rendue à la présentation des candidats à Nantes. Et je me suis heurtée à un mur de paroles vaseuses et vides ressemblant étrangement à celles que profèrent Mitterrand, Marchais ou Chirac. Cette réunion m'a donné l'impression d'une course aux porte-feuilles où fut vaguement prononcé le mot et seulement le mot «intérêt de la Bretagne». J'espère pourtant que la «gauche» passera et peut-être vous rendrez-vous compte aussi que rien n'aura changé pour la Bretagne; et alors existera-t-il enfin un parti breton où les idéologies politiques passeront après après les intérêts des travailleurs du Peuple Breton?

D'autre part, si vous voulez rester absolument dans la légalité (française) et que vous désapprouviez les actes plus expéditifs, abstenez-vous au moins de les enfoncer encore plus et souvenez-vous qu'ils poursuivent le même combat que vous. Certes, ils n'apportent pas d'industries (comme vous le dites), mais ils empêchent des implantations peu désirables chez nous (camps militaires, centrales nucléaires, hypertourisme...).

En espérant qu'un jour nous soyons tous réunis dans le même combat, je vous laisse à vos préoccupations électorales.

A.M. Le Meur, St-Herblain.

Croyez-vous sérieusement que les partisans «des actes plus expéditifs» (je suppose que c'est du F.L.B. que vous

voulez parler) ont réussi à empêcher quoi que ce soit en Bretagne? Quelle caserne? sûrement pas celle de Ti-Vougeret dont les travaux se poursuivent. Quelle hyper-réalisation touristique, quelle centrale nucléaire... Soyons sérieux, ce ne sont pas les attentats qui éviteront quelque implantation que ce soit, mais la résolution des travailleurs bretons eux-mêmes. Et vous nous permettez d'être sceptique sur le caractère pédagogique des «actes expéditifs» vis-à-vis des travailleurs bretons. Ni le gouvernement, ni les exploiters ne s'y trompent, d'ailleurs: les attentats ne les ont pas fait dévier d'un pouce leur politique à l'égard de la Bretagne.

tout au moins la partie que pu en lire dans ce numéro.

M. Balay, Quimperlé.

L'instrument de notre libération

Je me réabonne avec plaisir à votre journal qui me semble être plus que jamais l'instrument de notre libération. Bien que j'effectue mon service dit «national», je tiens à régler le montant de l'abonnement pour mieux vous soutenir.

K.G., Pluguffan.

Accord

Eloignée de mon Quimperlé natal de par mes obligations professionnelles, j'y reviens cependant en vacances dans ma famille. Je connaissais l'U.D.B. par quelques articles dans Ouest-France, par une émission de FR3 et par la campagne municipale de l'an dernier puisque j'étais en vacances à l'époque. Et puis j'ai lu le n° 169 du «Peuple Breton» et je me suis trouvée en accord parfait (étant socialisante depuis fort longtemps) avec le programme démocratique breton, ou

A Monsieur Mahé, de Nantes

Nous avons transmis votre lettre à Alan Stivell, mais comme vous n'avez pas fourni votre adresse, il ne pourra pas vous répondre.

Ceci VOUS concerne !

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpe ou recopie) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

STÉ D'ETUDES & DE
CONSTRUCTIONS
DES ABERS

PLANS
DEVIS
REALISATIONS



Lannilis
Le Folgoët
Lesneven
Plouneventer

04.02.16
83.25.90
85.49.05

VINS SUPÉRIEURS

SANTA-ROSA

Ets LE FUR

Allée du Bois Noir LANDERNEAU
— Spécialiste des Vins Fins —

ASSERPE

Président : A. TANGUY
Docteur en Droit
Association loi 1901,
SANS BUT LUCRATIF
B.P. 503 - 35006 RENNES Cédex

Défense de l'environnement,
expertises de toutes natures
avant et après acquisitions

3 expertises GRATUITES par an aux
Adhérents de la Catégorie B.
(Réduction aux Membres de l'U.D.B.)

UNIONS C.R.M.

Centre Régional des Mariages

BRETAGNE

12, Quai Duguay-Tréouin

35000 RENNES

Tél. : (09) 79 32 17

• Veuf, 48 a., directeur assur., 1,78 m, sport.,
7 000 m., renc. D. agréable aimant voyages. Accepte
enfants.

• Infirmière, 23 a., seule, jolie, souriante, simple,
désire mariage.

• Directeur, 47 a., div. prof., 1,74 m, voit., maison,
7 000 m., dés. mar. D. sincère. Accepte enfants.

• Vétérinaire, cél., 32 a., imp. revenus, T. B. phys.,
mil. aisé, franc, sensible, ép. J.-F. sérieuse, b. éduca-
tion.

• Nadia, cél., 32 a., médecin, 1,50 m, douce, jolie,
dés. mariage H. sérieux.

• Veuve 42 a., S. P., ayany souffert, 1,53 m, affect.,
soignée, économe, renc. M. sérieux, stable.

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

L'entreprise GUERROT

★★★★



— Plus de
30 ANS D'EXPÉRIENCE

— Un seul souci :

BIEN CONSTRUIRE

— Un seul but : améliorer
VOTRE CADRE DE VIE

Siège social S.A.R.L. Guerrot
5, rue Mme de Sévigné, 90.10.91
Ergué-Armel — QUIMPER

BON pour un catalogue gratuit

NOM

Adresse

BUREAUX D'INFORMATION :

CONCARNEAU : 24, avenue Alain-Le Lay, tél. 97.18.57

PONT-L'ABBE : 8, rue Jean-Jaurès, tél. 87.09.45

DOUARNENEZ : 1, rue du Centre, tél. 92.24.84

nantes poche le guide de vos loisirs

HEBDOMADAIRE

cinéma
spectacles
expositions
restaurants

2.F

chaque mercredi

**chaque
mercredi**

**NANTES
POCHE**

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boite Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F (1)
étranger : 40 F (1)
de soutien : à partir de 50 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 55 F (1)
A partir du N° Inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**PUBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 30 F. (1)
étranger : 40 F. (1)
de soutien : à partir de 50 F. (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 55 F. (1)
A partir du N° Inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1) (1) Rayer les
chèque bancaire (1) mentions inutiles.
mandat lettre (1)

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

Edito

APRES LES ELECTIONS

L'échec électoral de la gauche française, c'est la fin d'une espérance pour les travailleurs, c'est l'assurance que la politique que la droite poursuit depuis vingt ans, avec des hommes, des styles et des méthodes variables, mais avec une remarquable constance, va continuer à peser sur notre peuple. Cela signifie que le chômage, l'émigration de la jeunesse bretonne, la désindustrialisation, la militarisation de notre pays, la lutte contre la langue bretonne, l'envahissement du tourisme de luxe peuvent se poursuivre.

Cela signifie aussi que la lutte engagée il y a quatorze ans par l'Union Démocratique Bretonne ne doit pas se relâcher ; les propositions de notre programme démocratique breton, qui devaient servir de revendications *minimales* dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche, deviennent un *maximum* qu'il nous faudra non plus négocier, mais arracher à une droite confortée.

Au lendemain du premier tour l'UDB analysait ses résultats dans les termes suivants :

« L'UDB reconnaît être déçue par ses scores électoraux. Ils ne reflètent nullement sa réelle implantation au sein du peuple breton qui s'était concrétisée lors des dernières élections cantonales et municipales. Il est néanmoins étonnant de voir certains commentateurs faire état d'un échec de l'UDB dans les circonscriptions où elle était présente pour la première fois : elle a rassemblé plusieurs milliers de suffrages, alors que tout avait été fait auparavant pour marginaliser ses candidats.

En chiffres globaux, l'UDB maintient ses suffrages dans les cinq circonscriptions où elle était présente en 1973 et en acquiert de nouveaux dans les douze autres circonscriptions.

L'UDB explique ces médiocres résultats par son absence quasi-totale dans les grands moyens d'information, particulièrement à la télévision. Des partis ont pu, grâce à leur prestation télévisée, s'assurer de substantiels suffrages dans des circonscriptions où leur candidat n'avait jamais mis les pieds. Privée, du fait du centralisme français, de cet exceptionnel moyen de propagande, l'UDB n'a pu informer qu'un nombre réduit de nos concitoyens.

L'analyse de résultats au sein de l'électorat de gauche apporte également des enseignements significatifs. L'UDB, disait-on avant le scrutin, prenait des voix aux partis de gauche. Il est maintenant prouvé que c'est en réalité le processus inverse qui s'est opéré : l'UDB a, lors d'élections locales, amené bon nombre de Bretons à rejoindre le camp du socialisme. Lors du scrutin national de dimanche, ces électeurs ont choisi de porter leurs voix sur un grand parti. Le réflexe de vote utilitaire a joué pleinement

au détriment des courants minoritaires et moins personnalisés.

Par ailleurs, l'enjeu national du scrutin a amené aux urnes une frange d'électeurs peu politisés, uniquement influencés par les grands courants hexagonaux tels que les reflètent la télévision.

Le résultat du premier tour des législatives tend à montrer qu'une part très importante des électeurs bretons préfère encore déléguer à Paris le pouvoir politique qu'ils pourraient assurer eux-mêmes sur place. Partie de rien en 1964, l'UDB a acquis une représentativité, sans doute mal traduite par un tel scrutin, mais que l'avenir confirmera ».

Après le second tour, la défaite électorale de la gauche réduit à néant les calculs de ceux qui n'ont pas voté UDB pour voter utile, en même temps qu'elle met en évidence l'attitude suicidaire de partis qui ont accepté sinon recherché la division et les querelles stériles, puis la réconciliation spectaculaire, mais factice. L'accord du 13 Mars n'aura en définitive été que la redésignation sans le terme d'accord du désaccord de septembre ! Si l'union de la gauche demeure, il y a six mois que le programme commun est mort, dans la mesure où il a jamais existé. La recherche forcenée par le parti socialiste de certaines voix centristes l'a conduit à refuser toute concession significative d'un changement réel et profond et le parti communiste n'a pas voulu du pouvoir dans de telles conditions, qui étaient celles d'une gestion améliorée de la crise.

Comment la gauche française résistera-t-elle à cette redistribution des cartes ? La question vaut d'être posée au moment où S. Duigou, dans « Le Breton Socialiste », organe P.S. du Finistère, déclare froidement que devant les résultats du premier tour, l'UDB n'a plus qu'une chose à faire, c'est de disparaître ! En voilà un qui est marqué profondément par l'électoratisme ; alors que pour nous les législatives ne sont qu'une étape (certes désagréable), elles devaient être pour le P.S. un aboutissement. L'action de l'UDB se poursuivra de manière tout aussi dynamique et offensive (comme le montre notre présence dans la lutte contre la marée noire et ses causes et aussi le fait que nous ayons ce mois battu notre record absolu d'adhésions). Alors, camarades du PS, qui supportera le mieux le choc ? Nous sommes prêts à prendre les paris... »

Oui, par-delà les élections, tous les espoirs sont permis à ceux pour qui construction du socialisme et reconnaissance du peuple breton restent indissociables.

UDB